



Texte détérioré

RÉPONSE

Complémentaire à une adresse de l'assemblée législative du 21 du mois dernier, pour copies de certains papiers qui se rattachent aux affaires de la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada.

Par ordre,

GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,
Québec, 2 mai 1855.

(Copie.)

LONDRES, 20 janvier 1854.

MONSIEUR,—Le grand tronc de chemin de fer du Canada nous a payé hier la somme de £10,440, que, conformément à vos instructions du 30 octobre dernier, nous avons porté au crédit de Thomas Baring, écuyer, comme venant de M. Wm. Geo. C. Glyn et Cie ; et ce jour nous avons placé ce montant à demande, à raison de 4 pour cent par année.

Ce montant forme la moitié de la somme reçue par la compagnie susdite pour paiement en plein des débetures provinciales du Canada, (en sus des £100,000, payés pour le chemin de fer de Québec et Richmond et qui étaient à la disposition de la compagnie) et qui attendent l'arrivée des certificats constatant les ouvrages faits.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé, GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., etc., Québec.

Copie.)

LONDRES, 20 janvier 1854.

MONSIEUR,—Nous avons reçu hier de la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada £10,440, lesquels, conformément aux instructions contenues dans votre lettre du 30 octobre dernier, nous avons portés au crédit du compte de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers ; et nous avons prêté ce jour le même montant, sur lettres de change courantes, à être retiré à notre demande, au taux de quatre pour cent par année.

Ce montant forme la moitié de la somme reçue jusqu'ici par la susdite compagnie, comme paiement en plein des débentures provinciales du Canada, en sus des £100,000 payés pour le chemin de fer de Québec et Richmond et que nous avons laissés à la libre disposition de la compagnie.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)

LONDRES, 24 février 1854.

MONSIEUR,—Relativement au double ci-joint de notre lettre du 17 du courant, nous avons maintenant l'honneur de vous informer que nous avons reçu les sommes suivantes de la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada, savoir :

£6,800 le 20 février,
£45,050 le 23 "

que nous avons portées au crédit du compte de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers ; et nous avons placé le même montant, en lettres de change courantes, à être retiré à notre demande, au taux de 4 pour cent par année.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., etc., Toronto.

(Copie.)

LONDRES, 3 mars 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous transmettre un double de notre lettre du 24 dernier, et de vous informer que nous avons reçu de la compagnie du grand tronc du chemin de fer du Canada £6,700, le 2 mars, que nous avons portés au crédit de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, et nous placerons ce montant en la même manière que ceux que nous avons déjà reçus.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., etc., Toronto.

LONDRES, 5 mai 1854.

MONSIEUR,—Nous prenons la liberté de vous informer qu'une autre somme de £8,050 nous a été payée par la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada, pour être portée au crédit de la province aux noms de Baring et George C. Glyn, écuyers, et a été par nous prêtée à demande, en la manière ordinaire, au taux d'intérêt de 4 pour cent par année.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **GLYN, MILLS ET CIE.**

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur général du Canada.

(Copie.)

LONDRES, 5 mai 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu ce jour de la compagnie du grand tronc de chemin de fer une somme de £8,050 que nous avons transférée aux noms conjoints de Thomas Baring et G. C. Glyn, écuyers, et nous en placerons demain le montant aux termes les plus favorables et nous vous informerons du résultat.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)

LONDRES, 25 mai 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu de la compagnie du grand tronc de chemin de fer une autre somme de £9,350 que nous avons transférée au compte de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, et nous avons placé ce montant sur lettres de change courantes, au taux de 4½ pour cent par année.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)

LONDRES, 9 juin 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu, le 3 du courant, du secrétaire de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, une autre somme de £5,500 que nous avons portée au crédit de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, et nous avons placé ce montant sur lettres de change courantes, au taux de 4½ pour cent par année.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)

LONDRES, 9 juin 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer qu'une autre somme de £5,500 nous a été payée le 3 du courant par la compagnie du grand tronc de

chemin de fer du Canada, au crédit de compte de la province dans nos livres, aux noms de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, et a été par nous placée, à demande en la manière ordinaire, à 4½ pour cent d'intérêt.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)

LONDRES, 4 août 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu de la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada, une autre somme de £17,350 (dix-sept mille trois cent cinquante louis) pour être portée au crédit compte du de la province du Canada, aux noms de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, que nous avons placée en la manière ordinaire, à demande.

Nous restons, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)

LONDRES, 8 août 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu le 3 du courant de MM. Glyn, Mills et Cie., par ordre de la compagnie du grand tronc du chemin de fer, une somme de £17,350, que nous avons placée au crédit de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, agents de la province du Canada; et nous avons à ajouter que ce montant porte 4½ pour cent d'intérêt par année.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., Québec.

(Copie.)

LONDRES, 8 août 1854.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre de ce jour, nous avons l'honneur de dire pour votre information que le montant total des ordres donnés par la compagnie du grand tronc du chemin de fer du Canada pour la remise des débentures provinciales est comme suit :

Sur MM. Glyn, Mills et Cie.....	£271,400
Sur nous-mêmes	258,900
	£530,300

étant £430,300 de plus que les £100,000 représentés par les débentures de Québec et Richmond.

Nous vous transmettons des détails sur les £258,900 de débentures émises par nous et nous vous tiendrons informés à l'avenir, de mois en mois, de toutes les sommes qui seront remises dans l'intervalle.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Etc., etc., etc. Québec.

LONDRES, 8 août 1854.

Détails sur £258,900, en débentures à 6 pour cent, émises par Baring, Frères et Cie., en vertu d'ordres de la compagnie du grand tronc du chemin de fer, jusqu'au 2 août 1854.

No. 5471 à 5495 = 25.
6858 à 6879 = 32.

57 de £1000 chaque = £57,000.

No. 5421 à 5470 = 50.
6793 à 6847 = 55.
10452 à 10587 = 86.

191 de £500 chaque = £95,500.

No. 5821 à 6320 = 500.
6725 à 6792 = 68.
6880 à 7129 = 250.
7630 à 7875 = 246.

1064 de £100 chaque = £106,400.

£258,900.

(Copie.)

LONDRES, 25 août 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu le 21 du courant, du grand tronc du chemin de fer du Canada, £21,100, (vingt-et-un mille cent louis) pour être portés au crédit du compte de la province, dans nos livres, aux noms de Thomas Baring et G. C. Glyn, écuyers, que nous avons placés à demande à 4½ pour cent, en la manière ordinaire.

Nous avons encore à vous informer que le 23 du courant le taux d'intérêt sur deniers à demande, a été réduit par les agents de change de $4\frac{1}{2}$ à 4 pour cent.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Québec.

(Copie.)

LONDRES, 25 août 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu de la compagnie du grand tronc de chemin de fer une autre somme de £21,100, le 21 août, que nous avons portée au crédit du compte commun de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, et nous pouvons ajouter que le montant porté intérêt à $4\frac{1}{2}$ pour cent par année.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Québec.

(Copie.)

COMPAGNIE DU GRAND TRONC DU CHEMIN DE FER DU CANADA.

MONTREAL, 8 septembre 1853.

MONSIEUR,—Je suis chargé par les directeurs de vous informer qu'ils ont pris sous considération les meilleurs moyens de prélever les capitaux requis pour construire, sous le plus court délai possible, le grand tronc de chemin de fer.

J'ai donc à vous dire qu'il serait grandement avantageux à la compagnie du grand tronc du chemin de fer du Canada, d'adopter la marche qui a été prise pour le chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique et d'Ontario, Huron et Simcoe—celle d'envoyer aux agents de la province pour être placé pour le gouvernement, soit en Angleterre, soit en Canada, suivant que le gouvernement le prescrira, le montant des débentures provinciales que chaque compagnie pourra exiger.

Les directeurs étant responsables de tous les risques concernant l'intérêt, et les divers paiements à faire aux entrepreneurs devant l'être en argent au lieu de l'être en débentures.

Je suis, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) C. P. RONEY,
Directeur-gérant.

A l'honorable F. Hincks,
Président des commissaires des chemins de fer,
Québec.

(Copie.)

**COMPAGNIE DU GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA,
MONTREAL, 27 septembre 1853.**

MONSIEUR,—Je suis chargé, par le bureau des directeurs du grand tronc du chemin de fer, de porter à l'attention des honorables commissaires des chemins de fer la demande de la compagnie relativement l'émission actuelle des bons que la loi autorise d'émettre pour venir en aide à la construction des diverses sections du grand tronc de chemin de fer comprises dans le grand tronc—les compagnies de Québec et Richmond et du grand tronc Est.

Les directeurs demandent, pour pouvoir profiter des avantages du marché monétaire pour négocier ces effets, que le gouvernement du Canada consente à leur donner les facilités qui ont été antérieurement accordées aux compagnies du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, du grand chemin de fer occidental, et du Huron, Simcoe et Ontario,—en émettant en faveur des agents de la province à Londres, les débetures qu'ils se sont engagés de négocier pour la compagnie du grand tronc, en vertu d'instructions de cette compagnie.

Le produit en restera comme dépôt spécial pour la compagnie, dans les placements en Angleterre ou en Canada, que les agents de la province à Londres et le gouvernement provincial pourront approuver,—la compagnie recevant de temps en temps, ainsi que la loi l'autorise, paiement à même ce fond, et la place des débetures elles-mêmes, et en cas de perte, la compagnie s'obligeant d'y faire face.

Je suis encore chargé de dire que lorsque le gouvernement aura donné son assentiment, les directeurs ont l'intention de n'accorder ces débetures qu'aux actionnaires de la compagnie du grand tronc qui, ayant payé au moins quarante pour cent de leurs actions souscrites, seront préparés à payer pour le montant entier des débetures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) C. P. RONEY,
Directeur-gérant.

(Copie.)

LONDRES, 7 octobre 1853.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que A. T. Galt, écuyer, ci-devant président de la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, a adressé une lettre à chacune de nos maisons, nous priant de tenir à la disposition des représentants officiels de la compagnie du grand tronc de chemin de fer,—sujet aux instructions contenues dans vos lettres du 17 décembre 1852 et du 28 janvier 1853,—£67,500 en débetures de la province du Canada, à 6 par cent, envoyées à nos maisons à ces dates pour être vendues avec la coopération de M. Galt, et nous vous demandons de vouloir bien pour la forme confirmer l'arrangement avec nous, attendu que votre sanction est nécessaire avant que nous puissions obéir aux ordres de M. Galt.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.
GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Etc., etc., etc., Québec.

No. 301.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 12 octobre 1853.

MONSIEUR,—Conformément aux arrangements pris avec M. Hincks, je prends la liberté de vous informer que j'ai transmis à votre adresse par message spécial, par le bateau de la malle de ce jour pour Montréal, un gros paquet, en contenant deux autres adressés, respectivement à MM. Glyn, Mills et Cie., banquiers à Londres, et à MM. Baring, Frères et Cie., Londres, chaque paquet contenant des débetures provinciales pour le montant de vingt-mille louis sterling, formant un total de cinquante mille louis sterling, et que vous voudrez bien vous charger de remettre à leur adresse respective; et ces messieurs en seront dûment informés par la prochaine malle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
Pour le receveur-général.

(Signé,) GEO. C. REIFFENSTEIN.

C. P. Roney, écuyer,
Directeur-général,
Compagnie du grand tronc du chemin de fer, Montréal.

No. 308.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 15 octobre 1853.

MESSIEURS,—Le receveur-général a eu l'honneur de vous écrire à la date du 8 du courant, suivant le double ci-joint; dans son absence, j'ai à vous annoncer que la banque du Haut-Canada a reçu instruction, par cette malle, de porter au crédit de la province, pour vous et MM. Baring, la somme de £25,000 sterling, étant le second paiement pour placement dans les consols, ainsi que mentionné dans la communication du 8 courant.

J'ai aussi à vous informer, que le 12 du courant j'ai envoyé à votre adresse sous les soins de C. P. Roney, écuyer, directeur gérant de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, un paquet contenant les débetures suivantes de la province, à 6 par cent:—

Nos. 5571 à 5820, 250 bons à £100 sterling.... £25,000 sterling.
à 25 ans, à compter du 1er janvier 1854, 1er coupon payable le 1er juillet 1854; des débetures de même montant et nature ont aussi été transmises aux MM. Barings par M. Roney, les deux sommes formant cinquante mille louis, et étant la moitié du montant auquel la compagnie du grand tronc de chemin de fer, représentant le chemin de fer de Québec et Richmond, a maintenant droit; l'autre moitié, disons cinquante mille louis, est en voie de préparation et sera transmise sans délai.

Je prends aussi la liberté de vous transmettre ci-joint pour votre gouverne, copie d'un ordre en conseil relativement à la négociation des bons auxquels la compagnie du grand tronc peut avoir droit, daté le 29 et 30 septembre dernier.

Le montant total auquel la ligne peut avoir droit est, comme on le comprend aujourd'hui, de £1,811,500 sterling, dont la moitié pourra être transmise d'ici vers le 1er décembre, et sera transmise de temps en temps dans l'intervalle suivant qu'il se présentera des occasions; mais il n'y a point de doute que toute cette moitié sera entre vos mains et celles des MM. Baring vers le 15 décembre, les dénominations sont comme suit:

Bons.

4988 de £100 chaque = £498,800

554 de 500 " = 277,000

130 de 1000 " = 130,000

£905,800 sterling

Dans le montant ci-dessus est comprise la somme de £100,000 pour le chemin de Richmond et £67,500 sterling, entre vos mains et celles des MM. Baring, comme appartenant au chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique ; par la prochaine malle j'espère pouvoir vous transmettre instruction de placer cette dernière somme à la disposition de la ligne du grand tronc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

C. E. ANDERSON,
D. R. G.

MM. Glyn, Mills, et Cie.,

(Extrait.)

LONDRES, 4 novembre 1853.

Monsieur,—Nous avons dûment reçu par les mains de C. P. Roney, écr., directeur-gérant de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, £25,000, en débentures de votre province, conformément à votre lettre, savoir :

Nos. 5571 à 5820, 250 bons de £100 chaque à 6 par cent, à 25 ans à compter du 1er janvier 1854, le 1er coupon payable le premier juillet 1854, lequel montant, avec pareille somme transmise à MM. Baring, Frères et Cie., nous notons comme moitié du montant auquel la compagnie du grand tronc de chemin de fer a maintenant droit, comme représentant la compagnie du chemin de fer de Québec et Richmond. Nous avons aussi reçu copie de l'ordre en conseil du 29 et 30 septembre dernier, relativement à la négociation des bons auxquels la compagnie du grand tronc pourra avoir droit, et ceci avec les autres détails à nous transmis par votre lettre, aura notre meilleure attention.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,)

GLYN, MILLS ET CIE.

L'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

(Extrait.)

LONDRES, 11 novembre 1853.

Monsieur,—Nous avons reçu de M. Roney £25,000, et depuis une autre somme de £25,000 en débentures de la province, à 6 par cent, auxquelles la compagnie du grand tronc a maintenant droit comme représentant le chemin de fer de Québec et Richmond et nous notons vos remarques sur le sujet.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé,)

BARING, FRERES ET CIE.

L'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Etc., etc., etc., Québec.

No. 309.

BUREAU DU RECEVEUR GENERAL,
QUEBEC, 15 octobre 1853.

MESSIEURS,—Le receveur-général a eu l'honneur de vous écrire le 8 du courant, suivant double ci-joint : dans son absence, j'ai à vous annoncer que la banque du Haut-Canada a reçu instruction, par cette malle, de porter au crédit de la province, pour vous et pour MM. Glyn, la somme de £25,000 sterling, étant le second paiement pour placement dans les consols, ainsi que mentionné dans la communication du 8 du courant.

J'ai aussi à vous informer que le 12 du courant j'ai envoyé à votre adresse sous les soins de C. P. Roney, écuyer, directeur-gérant de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, un paquet contenant les débentures suivantes de la province, à 6 par cent.

Nos. 5821 à 6070, 250 bons à £100 sterling £25,000, sterling à 25 ans à compter du 1er janvier 1854, 1er coupon payable le 1er juillet 1854. Des débentures du même montant et nature ont aussi été transmises aux MM. Glyn par M. Roney. Les deux sommes formant £50,000, et étant la moitié du montant auquel la compagnie du grand tronc de chemin de fer, représentant le chemin de fer de Québec et Richmond, a maintenant droit ; l'autre moitié, disons cinquante mille louis, est en voie de préparation et sera transmise sans délai.

Je prends aussi la liberté de vous transmettre ci-joint pour votre gouverne, copie d'un ordre en conseil relativement à la négociation des bons auxquels la compagnie du grand tronc peut avoir droit, daté le 29 et 30 septembre dernier.

Le montant total auquel la ligne peut avoir droit est, comme on le comprend aujourd'hui, de £1,811,500 sterling, dont la moitié pourra être transmise d'ici vers le 1er décembre, et sera transmise de temps en temps dans l'intervalle suivant qu'il se présentera des occasions, mais il n'y a point de doute que toute cette moitié sera entre vos mains et celles de MM. Glyn vers le 15 décembre ; les dénominations sont comme suit :

Bons.

4988 de £100 chaque	=	£498,800
554 de 500 "	=	277,000
130 de 1000 "	=	130,000

£905,800 sterling.

Dans le montant ci-dessus est comprise la somme de £100,000 pour le chemin de Richmond et £67,500 sterling, entre vos mains et celles des MM. Glyn comme appartenant au chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique ; par la prochaine malle, j'espère pouvoir vous transmettre instruction de placer cette dernière somme à la disposition de la ligne du grand tronc.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) C. E. ANDERSON,
D. R. G.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Banquiers, Londres.

Copie d'un rapport d'un comité de l'honorable conseil exécutif, en date du 29 septembre 1853, et approuvé par son excellence en conseil le 30 septembre 1853.

Sur le rapport du président du bureau des commissaires des chemins de fer daté le 29 courant, demandant la sanction de votre excellence à une minute passée dans une assemblée du bureau tenue ce jour, savoir :

La lettre de M. Roney, directeur-gérant de la compagnie du grand tronc du chemin de fer, est de nouveau prise en considération et une autre communication du même monsieur, en date du 27 du courant, est aussi soumise. Les commissaires sont d'opinion qu'il doit être soumis à l'approbation du gouverneur en conseil un rapport recommandant que, conformément aux termes de la lettre de M. Roney, du 27 du courant, il soit préparé et transmis aux agents de la province à Londres des débentures pour venir en aide à la compagnie du grand tronc, lesquelles lui seront données au lieu d'argent comptant pour les parties y ayant droit, en vertu des conditions de son prospectus ; et les commissaires recommandent que cette partie des deniers reçus pour ces bons, qu'il sera jugé à propos de garder en Angleterre, soit placée au compte de la province aux noms conjoints de M. Thomas Baring, M. P., et de M. George C. Glyn, M. P., en tels placements qu'ils pourront juger à propos et au plus grand avantage de la compagnie du grand tronc de chemin de fer ; et que cette partie qui pourra être émise en Canada soit déposée dans une ou plusieurs banques incorporées qui pourront être désignées par la compagnie du grand tronc, et qui s'entendront avec elle quant aux taux d'intérêts qu'elles accorderont ; et les dits deniers devant être de temps en temps retirés, sur la demande de la compagnie du grand tronc, en tel montant qu'elle y aura droit, en vertu des dispositions de son acte d'incorporation, telles demandes devant être soumise à la considération du gouverneur en conseil. Le comité recommande que la sanction demandée pour la minute précédente soit accordée.

Certifié,

(Signé,)

WM. H. LEE,
G., gérant du C. E.

No. 317.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 22 octobre 1853.

MESSIEURS,—J'ai eu l'honneur de vous écrire le 19 du courant et vous informe maintenant que j'ai transmis à votre adresse, par M. Bishoff, un paquet contenant les débentures suivantes de la province, savoir : Nos. 6071 à 6320, faisant 250 bons de £100 sterling chaque, faisant £25,000 à 25 ans, à compter du 1er janvier 1854—le premier coupon d'intérêt étant dû le 1er juillet 1854 ; et que des débentures de même nature et montant ont été transmises à MM. Glyn, Mills et Cie., par la même occasion. Les deux paquets se montant à cinquante mille louis sterling, étant la moitié restant des cent mille louis auxquels la compagnie du grand tronc, tel que représentant le chemin de fer de Québec et Richmond, a maintenant droit.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

E. P. TACHÉ,
R. G.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Londres.

P. S.—La vôtre du 4 du courant annonçant reçu et paiement de £15 3s. pour intérêt sur nos bons provinciaux dus le 1er du courant, ensemble avec votre lettre commune (avec MM. Glyn, Mills et Cie.) du 7 du courant, viennent de m'être remises ; et j'espère que par la malle prochaine je serai en état de me rendre à vos désirs relativement au transport à faire à la compagnie du grand tronc de chemin de fer de la somme de £67,500 en bons, tel que demandé.

(Copie.)

(Extrait.)

LONDRES, 11 novembre 1843.

MONSIEUR,—Nous avons aussi à accuser réception de votre lettre du 22 octobre, et nous avons dûment reçu des mains de M. Bishoff, tel qu'annoncé par vous, £25,000 en débentures provinciales, savoir: No. 6071 à 6320—250 bons de £100 chaque à 25 ans à compter du 1er janvier 1854, le premier coupon d'intérêt étant payable le 1er juillet 1854; nous notons aussi que des débentures, de même valeur et pour le même montant, ont été transmises à MM. Baring, Frères et Cie., par la même occasion, les deux paquets se montant à £50,000 et étant la balance de £100,000 auxquels la compagnie du grand tronc du chemin de fer a droit, comme représentant le chemin de fer de Québec et Richmond.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

No. 318.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 22 octobre 1853.

MESSIEURS,—J'ai eu l'honneur de vous écrire le 19 du courant et vous informe maintenant que j'ai transmis à votre adresse par M. Bishoff un paquet contenant les débentures suivantes de la province, savoir: Nos. 6821 à 6570, faisant 250 bons de £100 sterling, chaque, faisant £25,000 à 25 ans, à compter du 1er janvier 1854, le premier coupon d'intérêt étant dû le 1er juillet 1854; et que les débentures de même nature et montant ont été transmises à MM. Baring, Frères et Cie., par la même occasion. Les deux paquets se montent à cinquante mille louis sterling, étant la moitié restant des cent mille louis auxquels la compagnie du grand tronc, tel que représentant le chemin de fer de Québec et Richmond, a maintenant droit.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHÉ,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie.,
Londres.

P. S.—Votre lettre commune (avec MM. Baring, frères et Cie., du 7 du courant, vient de nous être remise, et j'espère qu'avant la prochaine malle je serai en état de me rendre à vos désirs relativement au transport de £67,500 sterling en faveur de la compagnie du grand tronc de chemin de fer.

(Extrait.)

LONDRES, 11 novembre 1853.

MONSIEUR,—Nous avons eu l'honneur de recevoir votre lettre du 22 octobre, par laquelle vous nous informez que vous avez transmis à notre adresse par M. Bischoff, un paquet contenant 250 bons de £100 chaque, 6071 à 6320, en dében-

tures du Canada, à 6 pour cent, qui nous ont été remis en sûreté et dont nous ferons ce que de droit ; et nous notons que des débentures de même nature et pour un même montant ont été envoyées à MM. Glyn et Cie., les deux paquets contenant £50,000, la moitié restant des £100,000 auxquels la compagnie du grand tronc a droit, comme représentant le chemin de fer de Québec et Richmond.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général,
Etc., etc., etc., Québec.

No. 326.

BUREAU DU RECEVEUR-GÉNÉRAL,
QUEBEC, 29 octobre 1853.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de vous écrire le 19 et le 22 du courant, dont doubles vous sont ci-joints transmis.

Je prends maintenant la liberté de vous informer que j'ai ce jour transmis à votre adresse, par les mains de l'honorable G. Pemberton, les débentures suivantes de cette province, savoir :

Nos. 5421 à 5470	= 50	Débentures à £500	= £25,000
5471 à 5495	= 25	" à 1000	= 25,000
6725 à 6792	= 68	" à 100	= 6,800
6793 à 6847	= 65	" à 500	= 25,700
6848 à 6879	= 32	" à 1800	= 32,000

£116,300 sterling.

Se montant à cent seize mille trois cent s livres sterling—à 25 ans, du 1er janvier 1854, le premier coupon d'intérêt étant dû le 1er juillet 1854; et que des bons de même espèce pour la somme de £116,200 sterling ont été envoyés par la même occasion à MM. Glyn, Mills et Cie. Ces débentures doivent être vendues et le produit en être placé conformément à l'ordre en conseil du 29 et 30 septembre dernier, dont copie vous a été transmise le 15 du courant, et forment partie des £1,811,500 sterling, auxquels la compagnie du grand tronc de chemin de fer aura droit, et comme de raison une partie de la moitié sera prête vers le 1er décembre prochain, ainsi qu'annoncé dans ma communication du 15 du courant,—ce qui forme un total de £400,000 sterling, entre vos mains et celles de MM. Glyn, Mills et Cie., pour le grand tronc du chemin de fer, lorsque les £67,500 auront été transférés, ce que je regrette de le dire, je ne puis faire par la malle de ce jour, comme je l'espérais.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) **E. P. TACHÉ,**
Receveur-général.

A MM. Baring, Frères et Cie.,
Marchands, Londres.

No. 327.

BUREAU DU RECEVEUR-GÉNÉRAL,
QUEBEC, 29 octobre 1843.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de vous écrire le 19 et le 22 du courant, dont doubles vous sont ci-joints transmis.

Je prends maintenant la liberté de vous informer que j'ai ce jour transmis à votre adresse par les mains de l'honorable G. Pemberton les débentures suivantes de cette province, savoir :

Nos. 5,496 à 5,545	= 50	Débentures	£500	=	£25,000
5,546 à 5,570	= 25	"	1,000	=	25,000
6,571 à 6,637	= 67	"	100	=	6,700
6,638 à 6,692	= 55	"	500	=	27,500
6,693 à 5,724	= 32	"	1,000	=	32,000

£116,200 Sterling.

Se montant à cent seize mille deux cents livres sterling—à 25 ans, du 1er janvier 1854, le premier coupon d'intérêt étant dû le 1er juillet 1854, et que des bons de même espèce pour la somme de £116,300 sterling ont été envoyés par la même occasion à MM. Baring, Frères et Cie. Ces débentures doivent être vendus et le produit en sera placé conformément à l'ordre en conseil du 29 et 30 septembre dernier, dont copie vous a été transmise le 15 du courant, et forment partie des £1,811,500 sterling, auxquels la compagnie du grand tronc de chemin de fer aura droit, et comme de raison une partie de la moitié en sera prête vers le 1er décembre prochain, ainsi qu'annoncé dans ma communication du 15 du courant, formant un total de £400,000 sterling, entre vos mains et celles de MM. Baring et Cie., pour le grand tronc du chemin de fer, lorsque les £67,500 auront été transférés, ce que, je regrette de le dire, je ne puis faire par la malle de ce jour, comme je l'espérais.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

A. MM. Glyn, Mills et Cie.,
Marchands, Londres.

(Copie.)

LONDRES, 18 novembre 1853.

MONSIEUR,—Nous vous avons écrit par la dernière malle et nous vous en transmettons un double.

Nous avons maintenant l'honneur d'accuser réception de votre communication du 29 octobre, annonçant la remise ultérieure de débentures provinciales par l'entremise de l'honorable G. Pemberton.

Ces débentures sont arrivées en sûreté, et nous avons en conséquence à accuser réception des,

Nos. 5,496 à 5,545	= 50	Débentures.	£ 500	=	£25,000
" 5,546 à 5,570	= 25	"	1,000	=	25,000
" 6,671 à 6,637	= 67	"	100	=	6,700
" 6,638 à 6,692	= 55	"	500	=	27,500
" 6,693 à 6,724	= 32	"	1,000	=	32,000

£116,200

disons cent seize mille deux cents louis sterling, à 25 ans du 1er janvier 1854, le premier coupon d'intérêt étant dû le 1er juillet 1854.

Nous porterons l'attention la plus stricte aux instructions qui nous sont transmises par l'ordre en conseil à nous communiqué dans votre lettre du 15 octobre, relativement à l'appropriation de ces bons qui, ainsi que nous le notons,

forment partie des £1,811,500 sterling, auxquels la compagnie du grand tronc aura droit et une partie de la moitié qui, ainsi que vous avez bien voulu nous le dire dans votre lettre du 15 dernier, sera en notre possession vers le 1er décembre.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,
(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Réceveur-général du Canada.

No. 333.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
Québec, 5 novembre 1853.

MESSIEURS,—J'ai eu l'honneur de vous écrire sous la date du 29 dernier ; je vous en transmets le double ci-joint.

Ainsi que je l'espérais dans ma dernière, je suis maintenant en état de transférer à la compagnie du grand tronc de chemin de fer, conformément à la communication ci-jointe de vous et de MM. Baring, Frères et Cie., du 7 octobre dernier, les £67,500 en bons "à vendre avec la coopération de M. Galt ; le produit de la vente devant être placé au crédit du compte spécial de la province, et être tiré en la manière ordinaire" et en conséquence vous pourrez considérer ces bons comme ayant été transférés à la dite compagnie sans les restrictions ci-dessus citées.

La vôtre du 14 octobre, en réponse à la mienne du 19 septembre, a aussi été dûment reçue ; vous y dites qu'en conformité de ma demande les bons du havre de Montréal, pour £40,000 sterling, maintenant en vos mains au compte de la province pour le fonds des réserves du clergé, sont prêts à être remis immédiatement à la partie dûment autorisée à les recevoir. En sus de ce montant, vous verrez que vous avez aussi, pour le même compte, des bons provinciaux pour le montant de £7,200 sterling, et qui étaient compris dans ma demande. Je prends la liberté de vous informer que l'honorable H. H. Killaly laisse bientôt le pays pour aller en Angleterre, et sera le porteur d'une lettre à votre adresse et, à son retour en ce pays, vers le mois de janvier prochain, prendra charge des dits bons.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,
(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie., banquiers, Londres.

(Extrait.)

(Copie.)

LONDRES, 22 novembre 1853.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre communication du 5 du courant autorisant en faveur de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, le transfert des £67,500, en débetures provinciales, tel que mentionné dans une lettre écrite en commun avec MM. Baring, Frères et Cie., du 7 octobre, elle aura notre considération la plus sérieuse.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,
(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada, Québec.

N. 334.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
 QUEBEC, 5 novembre 1853.

MESSIEURS,—J'ai eu l'honneur de vous écrire le 29 du mois dernier, un double vous en est transmis ci-joint.

Ainsi que je l'espérais dans ma dernière, je suis maintenant en état de transférer à la compagnie du grand tronc de chemin de fer, conformément à la communication ci-jointe de votre maison et de celle MM. Baring, Frères et Cie., du 7 octobre dernier, les £67,500 en bons "à vendre avec la coopération de M. Galt; le produit de la vente devant être placé au crédit du compte spécial de la province, et être tiré en la manière ordinaire" et en conséquence vous pourrez considérer ces bons comme ayant été transférés à la dite compagnie sous les restrictions ci-dessus citées.

Je prends maintenant la liberté de vous dire que l'honorable H. H. Killaly laisse sous peu de temps le pays pour l'Angleterre, et sera le porteur d'une lettre à vous adressée, et à son retour dans ce pays vers le mois de janvier prochain, se chargera des bons que vous avez entre les mains pour la province et auxquels je fais allusion dans ma lettre du 19 septembre dernier.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
 Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHÉ,
 Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
 Etc. etc., etc., Londres.

(Extrait.)

No. 334.

LONDRES, 22 novembre 1853.

MONSIEUR,—Nous transmettons un double de notre lettre du 18 du courant, et avons depuis reçu votre lettre du 5 qui nous autorise à transférer à la compagnie du grand tronc de chemin de fer les £67,500, en débetures de la province du Canada, à 6 pour cent, tel que mentionné dans notre communication du 7 dernier; et nous notons que l'honorable H. H. Killaly se chargera des bons que nous avons pour le gouvernement provincial.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
 Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
 Receveur-général de sa majesté.

No. 341.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
 QUEBEC, 12 novembre 1853.

MESSIEURS,—J'ai eu l'honneur de vous écrire à la date du 5 du courant, dont double vous est ci-joint transmis.

J'ai maintenant l'honneur de vous informer que je vous ai ce jour transmis par les mains de l'honorable H. H. Killaly, les débetures suivantes de la province, savoir :

Nos. 7,130 à 7,629 = 500 bons de £100 chaque, £50,000 sterling, à 25 ans du 1er janvier 1854, le premier coupon d'intérêt étant dû le 1er juillet 1854, disons cinquante mille louis sterling, et que des bons de même nature et pour le même montant ont été aussi par la même occasion envoyés à MM. Baring, Frères et Cie.

Les instructions transmises relativement aux £116,200 sterling, par l'honorable G. Pemberton, s'appliqueront à ce montant, comme il est déjà émis pour le compte de la compagnie du grand tronc de chemin de fer.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie.,
Banquiers, Londres.

No. 337.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 12 novembre 1853.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à vos vues soumises à son excellence et par elle approuvées relativement aux débetures à émettre au profit de la compagnie du grand tronc du chemin de fer, des débetures pour le montant de *cinquante mille louis sterling*, c'est-à-dire :

Nos. 6071 à 6360 = 250 bons de £100 chaque, faisant £25,000 sterling, payables à MM. Baring, Frères et Cie., et Nos. 6321 à 6570 = 250 bons de £100 chaque, faisant £25,000 sterling, payables à MM. Glyn, Mills et Cie., ont été respectivement transmises à ces maisons par l'entremise de M. Bishoff, le 22 octobre ; ce montant complètera la somme de £100,000 sterling à laquelle votre compagnie a droit comme représentant la compagnie du chemin de fer de Québec et Richmond, (les premiers £50,000 ayant été envoyés sous vos soins le 12 octobre.)

Aussi qu'une autre somme en débetures formant deux cent trente-deux mille cinq cents louis sterling, c'est-à-dire :—

Nos. 5,421 à 5,470 = 50 déb't's. à £ 500 = £25,000.

" 6,471 à 5,495 = 25 " à 1,000 = 25,000.

" 6,725 à 6,792 = 68 " à 100 = 6,800.

" 6,793 à 6,847 = 55 " à 500 = 27,500.

" 6,848 à 7,879 = 32 " à 1,000 = 32,000.

—£116,300 Stg.

payables à MM. Baring, Frères et Cie., et

Nos. 5,496 à 5,515 = 50 déb't's. à £ 500 = £25,000.

" 5,546 à 5,570 = 25 " à 1,000 = 25,000.

" 6,571 à 6,637 = 67 " à 100 = 6,700.

" 6,638 à 6,692 = 55 " à 500 = 27,500.

" 6,693 à 5,724 = 32 " à 1,000 = 32,000.

—116,200 Stg.

payables à MM. Glyn, Mills et Cie., a été transmise à leur adresse respective par l'entremise de l'honorable George Pemberton.

Ce dernier montant formera partie des bons auxquels votre compagnie aura de temps en temps droit, et le produit, quand ils seront vendus, en sera placé conformément aux ordres en conseil du 27 et 30 septembre dernier, ce dont les agents de la province ont été informés.

Je puis encore vous dire que la balance des bons émis pour le compte de la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique et restant à

vendre pour le montant de *soixante-sept mille cinq cents* louis sterling, c'est-à-dire :—

Nos. 5,034 à 5,200 = 167 débt's. à £ 100 = £16,700.

" 5,201 à 5,218 = 18 " à 500 = 9,000.

" 5,219 à 5,226 = 8 " à 1,000 = 8,000.

—£33,700 stg.

payables à MM. Glyn, Mills et Cie., et

Nos. 5,227 à 5,394 = 168 débt's. à £ 100 = £16,800.

" 5,395 à 5,412 = 18 " à 500 = 9,000.

" 5,413 à 5,429 = 8 " à 1,000 = 8,000.

—33,800 stg.

payables à MM. Baring, Frères et Cie., à 25 ans à compter du 1er janvier 1853, a été transmise et placée sous le contrôle de la compagnie du grand tronc du chemin de fer, dans les maisons respectives mentionnées ci-dessus.

L'honorable M. Killaly laissant pour l'Angleterre ce jour, je saisis cette occasion de vous transmettre un autre montant en débetures comme suit, savoir :—

Nos. 6,880 à 7,129 = 250.

" 7,630 à 7,879 = 250, 500 bons de £100 chaque = £50,000 sterling, payables à MM. Baring, Frères et Cie., et

Nos. 7,130 à 7,629 = 500 bons de £100 chaque, £50,000 sterling, payables à MM. Glyn, Mills et Cie., disons cent mille louis sterling. Ce dernier montant formera un total de cinq cent mille louis sterling en bons placés au compte de votre compagnie, et ce en à compte des £905,800 sterling que nous tâcherons de mettre entre les mains des agents de la province à Londres, vers le 15 décembre prochain.

Ces bons, excepté pour le montant de £67,500 sterling, sont tous à 25 ans à compter du 1er janvier 1854, et les intérêts sur ce montant de £67,500 sterling dateront en conséquence du 1er janvier 1854, en la même manière que les autres, de manière que dans le cas où les coupons d'intérêts jusqu'à cette date n'auraient pas été enlevés, vous voudrez bien voir à le faire alors ou avant le temps de la vente ou de la distribution des débetures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE, R. G.

C. P. Roney, écuyer, directeur-gérant,
Compagnie du grand tronc de chemin de fer,
Londres.

No. 340.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL.

QUEBEC, 12 novembre 1853.

MESSIEURS,—J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire à la date du 5 du courant, et le double vous en est transmis ci-joint.

J'ai maintenant l'honneur de vous informer que j'ai ce jour transmis à votre adresse, par l'entremise de l'honorable H. H. Killaly, les débetures de la province qui suivent, savoir :

Nos. 6880 à 7129 = 250

7630 à 7879 = 250 500 bons de £100 chaque = £50,000 sterling à 25 ans à compter du 1er janvier 1854, le premier coupon d'intérêt étant dû le 1er juillet 1854. Disons cinquante mille louis sterling et que des bons de même espèce et montant ont aussi été envoyés à MM. Glyn, Mills et Cie., par la même occasion.

Les instructions transmises par l'honorable M. Pemberton relativement aux £116,300, s'appliqueront à ce montant, vu que ce montant est aussi émis pour la compagnie du grand tronc.

J'ai l'honneur de vous informer encore que la somme de soixante-et-un louis dix-huit chelins sterling étant le montant qui vous est resté dû sur le dividende d'intérêt jusqu'en juillet dernier, vous sera remise dans le cours du mois prochain avec les débentures de janvier.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Québec.

LONDRES, 9 décembre 1853.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 12 dernier, et de vous informer que l'honorable H. H. Killaly nous a transmis un paquet contenant £50,000 en débentures de la province du Canada, dont nous ferons ce que de droit, et nous prenons note que des débentures de même dénomination et pour un même montant ont été envoyées à MM. Glyn, Mills et Cie., et que les instructions transmises au sujet de l'envoi antérieur de £116,300 s'appliquent aussi aux bons maintenant reçus, attendu qu'ils sont pareillement émis pour le compte de la compagnie du grand tronc.

Nous pouvons cependant faire remarquer que pour le bon No. 7025, les coupons n'avaient pas été signés de juillet 1854 à janvier 1857 inclusivement, nous les avons donc signés "O. T. White"; le No. 7125 a été écrit 3125; nous avons écrit en marge, à la tête, "ce bon devrait être 7125, certifié par nous," et notre signature.

Pour le bon 7631, les dates n'étaient point remplies dans les coupons, nous avons donc eu à les insérer ici.

Toutes choses qui sans doute rencontreront votre approbation.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général,
Etc., etc., etc., Québec.

No. 349.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 26 novembre 1853.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire sous la date du 12 du courant, et dont un double vous a été transmis par la dernière malle. Depuis j'ai reçu la vôtre du 25 du mois dernier, m'annonçant le placement de £25,000 sterling dans les consols, au nom de la province, et en ai noté le contenu.

J'ai maintenant l'honneur de vous dire que j'ai transmis à votre adresse, par Samuel Keefer, écuyer, ingénieur de la compagnie du grand tronc, une boîte contenant les débentures suivantes de la province, payables à votre maison,

étant le nouveau paiement en faveur de la compagnie du grand tronc de chemin de fer déjà annoncé, savoir :

Nos. 7880 à 9139 = 1260 à £100 = £126,000 Sterling.

9140 à 9293 = 154 à £500 = 77,000

£203,000

Ce montant joint à celui qui vous a déjà été transmis ainsi qu'aux MM. Barings, formera un total £703,000, à compte des £905,850 qui doivent être à Londres vers le 15 du mois prochain, suivant ma communication du 15 du mois dernier. La balance aurait été préparée de manière à être transmise par M. Keefer, mais il est survenu des retards par suite du manque de blancs que l'on n'a pu avoir plus vite. J'espère cependant encore pouvoir réussir dans mon but.

Relativement à vos divers comptes rendus, il s'est découvert une légère inexactitude; ainsi, dans votre compte de débentures pour 1849 et 1850, se montant à £250,000 sterling, vous rapportez au crédit de la province une balance de £2558 2s. 6d. sterling, dans laquelle se trouve comprise votre commission de 1 pour cent, disons £2500 sterling. Dans votre compte général courant pour le semestre expiré le 30 juin 1850, à la date du 2 février, il est chargé £75 sterling pour £7,500 sterling en bons vendus à MM. Ross, Mitchell et Cie., et je pense qu'en examinant l'on trouvera que les £7500 sterling formant partie des £250,000 sterling ci-dessus mentionnés et sur lesquels un droit de commission a déjà été chargé. Je vous serai obligé si vous voyez à cela, et aussi si vous transférez les £2558 2s. 6d.. du compte des débentures au compte général de la province.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE, R. G.

MM. Glyn, Mills et Cie.,
Banquiers, Londres.

(Copie.)

LONDRES, 16 décembre 1853.

MONSIEUR,—Nous avons eu le plaisir de vous écrire le 13 du courant, un double vous en est transmis.

Nous avons maintenant l'honneur d'accuser réception des débentures suivantes de la province par les mains de Samuel Keefer, écuyer,

Nos. 7880 à 9139 = 1260 bonds à £100 = £126,000

9140 à 9293 = 154 " à 500 = 77,000

Bons de la compagnie du grand tronc du chemin de fer...£203,000

Disons deux cent trois mille louis en total, conformément à la tenue de votre lettre. Ces bons seront administrés conformément à vos instructions antérieures.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

L'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

No. 350.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 26 novembre 1853.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 12 du courant, et double vous en a été envoyé par la dernière malle.

J'ai maintenant l'honneur d'accuser réception de votre communication du 25 du mois dernier annonçant des placements dans les consols, pour le compte de cette province, pour le montant de £25,000 sterling, le tout a été dûment noté.

J'ai à vous dire que j'ai par la malle de ce jour transmis à MM. Glyn et Cie., par les mains de Samuel Keefer, écuyer, une autre somme de £203,000 sterling en bons pour la compagnie de grand tronc du chemin de fer, ce qui fait un total de £703,000 sterling, maintenant transmis.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

A MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

P. S. La balance de la partie payable à votre maison, vous sera envoyée, je l'espère, par la prochaine malle, le retard venant du manque de blancs.

E. P. T.

LONDRES, 16 décembre 1853.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous transmettre copie de notre lettre du 16 courant et d'accuser réception de la vôtre du 26 dernier, dont le contenu est noté avec soin; nous remarquons que les bons transmis à la compagnie du grand tronc de chemin de fer par Samuel Keefer, écuyer, sont tous pour MM. Glyn et Cie., et nous notons que nous pouvons attendre par la prochaine malle la balance de la partie payable à notre maison.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur général, etc., etc., etc., Quebec.

(Copie.)

(Extrait.)

LONDRES, 6 janvier 1854.

MONSIEUR,—Les débetures de la province, émises en faveur de la compagnie du chemin de fer de Québec et Richmond et remises à la compagnie du grand tronc de chemin de fer, seront bientôt en voie de distribution. Agissant d'après un entendement quant aux droits de commission payables aux agents de la province, sur ces transactions nous concevons que nous devons les porter contre la province dans nos comptes à ce sujet.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada, Québec.

No. 394.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
 QUEBEC, 3 janvier 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire le 31 du mois dernier, suivant double ci-joint. J'ai maintenant l'honneur d'accuser réception de la vôtre du 16 dernier qui m'est parvenue ce matin et le contenu en est dûment noté.

J'ai aussi à vous dire que j'ai transmis ce jour aux MM. Barings, par H. LeMesurier, écuyer, de cette cité, des bons de la province pour le montant de £202,800 sterling, payables à leur maison, étant la balance de la moitié de la garantie à laquelle la compagnie du grand tronc de chemin de fer aura droit.

L'autre moitié est déjà très avancée dans le cas où le gouvernement en autoriserait l'émission.

Je puis dire, quant aux bons de 5 pour cent devenant dus en Angleterre le 1er avril, que dans ce pays l'on a cru nécessaire d'avertir les porteurs de bons qui arrivent à maturité qu'il ne sera point payé d'intérêt après l'échéance, et j'ignore si cette formule est nécessaire avec vous.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
 Votre obéissant serviteur,

(Signé, E. P. TACHE,
 Receveur-général.

A MM. Glyn, Mills, et Cie.,
 Banquiers, Londres.

(Copie.)

(Extrait.)

LONDRES, 27 janvier 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de vos communications du 3 et du 7 courant, la première nous informant que des débentures de votre province pour le montant de £202,800 ont été transmises à MM. Barings, Frères et Cie., par H. Lemesurier, écuyer, étant la balance d'une moitié de la garantie à laquelle la compagnie du grand tronc de chemin de fer a droit; et la dernière renfermant une remise de £599, 6s. 8d. laquelle, conformément à vos instructions, nous avons portée au crédit du compte de la province, dans nos livres, en attendant des ordres ultérieurs.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
 Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
 Receveur-général du Canada.
 Québec.

No. 395.

BUREAU DU RECEVEUR GENERAL,
 QUEBEC, 3 janvier 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 10 dernier; depuis j'ai à accuser réception de vos lettres du 9, 13 et 16 dernier—dont le contenu est dûment noté.

La signature "C. T. White" sur le bon 7025 a été notée et est par le présent dûment sanctionnée ainsi que le changement dans le bon No. 3125 porté à 7125. J'ai aussi à vous remercier d'avoir inséré les dates dans le bon 7631. Il a été pris toutes les précautions possibles pour éviter ces inexactitudes ou omissions dans les bons, mais lorsqu'il en est émis pour de si grandes sommes et dans quelques cas sous un si court délai, il s'y glissera toujours des erreurs.

Je profite de cette occasion pour vous dire que j'ai transmis ce jour à votre maison, par H. LeMesurier, écuyer, de cette cité, une petite boîte contenant les bons suivants de la province, payables à votre maison dans 25 ans à compter du 1er du courant, 6 pour cent :

Nos. 9294 à 10451 = 1158 Bons.

" 10606 à 10705 = 100 "	1258 à £100 chaque.....	£125,800 sterling,
" 10452 à 10605 = 154 "	 à 500 chaque.....	77,000 "

£202,800

étant la balance d'une moitié de la garantie à laquelle la compagnie du grand tronc aura droit.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

E. P. TACHE,
Receveur-général.

Aux MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Extrait.)

LONDRES, 27 janvier 1854.

MONSIEUR,—"Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3 du courant, dont le contenu est dûment noté, et nous avons reçu de M. Henry Lemesurier, les £202,800 en débetures de la province du Canada à 6 pour cent, auxquelles la compagnie du grand tronc de chemin de fer aura droit."

Nous avons l'honneur d'être, messieurs,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,)

BARRING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Etc., etc., Québec.

(Copie.)— No. 426.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 28 janvier 1854.

"Relativement à la commission des agents de la province, sur les bons donnés à la compagnie du chemin de fer de Richmond, je suppose que la compagnie du grand tronc en recevant les bons paiera la commission en la

même manière que pour la transaction qui a eu lieu avec la banque commerciale."

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie.,
Banquiers, Londres.

(Copie.)—No. 439.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 4 février 1854.

" Je note aussi l'échange de débentures de grandes dénominations en petites pour le montant de £50,000, sur la demande du secrétaire de la compagnie du grand tronc de chemin de fer ; c'est aussi satisfaisant en ce que cela n'entrave nullement les conditions de l'émission."

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Copie.)—No. 445.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 11 février 1854.

" Je note aussi la charge de £560 pour frais de commission dans le transfert des bons de Richmond et de Québec ; les agents de la province ont sans aucun doute droit à la commission, mais j'étais d'opinion qu'elle devait être payée par la compagnie du grand tronc en la même manière que pour la transaction avec la banque commerciale.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Extrait.)

LONDRES, 3 mars 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 11, dont le contenu aura toute notre attention ; et nous notons vos remarques quant à l'item de £560 porté contre le gouvernement de la province du Canada pour

frais de commission ; nous communiquerons à ce sujet avec la compagnie du grand tronc et constaterons si le montant doit être retiré de votre compte.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)

LONDRES, 10 mars 1854.

MONSIEUR,—Relativement au double ci-inclus de votre lettre du 3 du courant, nous avons l'honneur de vous informer au sujet de l'item de £560 qui y est mentionné, que Sir Cusack Roney, arrangera l'affaire à son retour en Canada ; et nous vous demandons d'avoir la bonté de nous laisser savoir comment cela sera décidé, afin que nous puissions décharger le compte provincial de ce montant.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Québec.

(Extrait.)

No. 473.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 4 mars 1854.

J'ai maintenant l'honneur de vous informer que par un ordre en conseil du 2 du courant, sur demande de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, exposant que la compagnie a fait certains travaux qui lui donnent droit à la garantie provinciale jusqu'à un montant de £100,000, il est ordonné qu'une avance de £100,000 sterling soit dans l'intervalle faite à la compagnie, moitié de laquelle somme doit venir de votre maison et l'autre de celle de MM. Glyn, Mills et Cie.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) **E. P. TACHE,**
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie,
Etc., etc., etc., Londres.

LONDRES, 24 mars, 1854.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 du courant, dont le contenu aura notre sérieuse attention ; et, conformément à votre demande, nous avons transféré du compte de Thomas Baring et George Carr

Glyn, écuyers, au crédit de la compagnie du grand tronc une somme de £50,000, ce dont nous vous prions de prendre note.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté.
Etc., etc., etc., Québec.

(Extrait.)

No. 472.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 4 mars 1854.

"J'ai encore à vous annoncer que par un ordre en conseil du 2 du courant, sur demande de la compagnie du grand tronc de chemin de fer exposant que la compagnie a fait certains travaux qui lui donnent droit à la garantie provinciale jusqu'à un montant de £100,000 sterling, il est ordonné qu'une avance de £100,000 sterling soit dans l'intervalle faite à la compagnie, moitié de laquelle somme doit venir de votre maison et l'autre de celle de MM. Baring, frères et Cie."

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) **E. P. TACHE,**
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Copie.)

(Extrait.)

LONDRES, 24 mars 1854.

MONSIEUR,—Votre lettre prescrivait en outre que, conformément à un ordre en conseil autorisant une avance de £100,000 (disons cent mille louis) en faveur du grand tronc de chemin de fer du Canada, il était à propos que la moitié de cette somme vint des fonds de la province entre nos mains, au nom de Thomas Baring et G. C. Glyn, écuyers, nous avons en conséquence l'honneur de vous informer que conformément à vos ordres, il a été payé £50,000 à la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé,) **GLYN, MILLS ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

(Extrait.)

LONDRES, 31 mars 1854.

MONSIEUR,—Dans le règlement du compte aux noms des MM. Thomas Baring et George Carr Glyn, par le paiement fait à la compagnie du grand tronc de chemin de fer par ordre du gouvernement provincial, nous apprenons que

nous avons à payer à la compagnie tout le montant des intérêts accumulés, vu que ce corps est responsable au gouvernement pour l'intérêt dû sur les débetures provinciales qui sont émises.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Etc., etc., etc., Québec.

No. 494.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 1er avril 1854.

MONSIEUR,—“ Il n'y a pas de doute que l'affaire de la commission s'arrangera d'une manière satisfaisante entre M. Hincks et Sir Cusack Roney, avant le retour de ce dernier dans la province ; cependant si cela n'a pas lieu, vous en serez dûment averti.”

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) **E. P. TACHE,**
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

No. 506.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 15 avril 1854.

“ Le paiement de £50,000 sterling en faveur de la compagnie du grand tronç et l'achat ou plutôt le contrat de £3,200, en bons de 5 pour cent, sont aussi notés.”

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) **E. P. TACHE,**
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie.,
Banquiers, Londres.

No. 505.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 15 avril 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 1er du courant, et j'ai maintenant l'honneur d'accuser réception de vos lettres du 17 et du 24 mai, et en ai dûment noté le contenu.

Ainsi que le paiement de £50,000 sterling fait à la compagnie du grand tronc de chemin de fer.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre obéissant serviteur,

E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

No. 515.

Extrait.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 15 avril 1854.

MESSIEURS,—“ Quant à l'intérêt accumulé sur les bons de la province en faveur de la compagnie du grand tronc du chemin de fer, je présume que vous voulez dire l'intérêt accumulé payé à vous et MM. Glyn et Cie, par les acheteurs des bons, au temps de la vente; ce qui serait certainement la propriété du grand tronc, vu qu'elle a à pourvoir aux 6 pour cent entier ou aux coupons qui sont actuellement émis. Si, au temps de la vente des bons, il y avait eu 6 mois entiers d'intérêt accumulé, les coupons auraient été sans doute détruits.”

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. R. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

No. 522.

Extrait.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 29 avril 1854.

MESSIEURS,—“ J'ai eu le plaisir de vous écrire le 21 du courant, suivant double ci-joint, * * * et la déduction des £560, montant des frais de commission sur £500,000 sterling en bons pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer.”

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Copie.)

No. 546.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 27 mai 1854.

MESSIEURS,—Relativement à ma communication du 4 mars dernier, j'ai maintenant l'honneur de dire que par ordre en conseil du 22 mai courant, sur demande de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, exposant que la

compagnie a fait des travaux qui lui donnent droit, en vertu de la garantie provinciale, à une somme de plus de £100,000 sterling, il a été ordonné qu'une autre somme de cent mille louis sterling soit dans l'intervalle avancée à la compagnie, moitié de laquelle somme devra être tirée de votre maison, et l'autre moitié de celle de MM. Glyn, Mills, et Cie.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., Londres.

(Copie.)

LONDRES, 16 juin 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous transmettre un double de notre lettre du 9 du courant, et d'accuser réception de la vôtre du 27 du mois dernier, dont le contenu aura toute notre attention ; et, conformément à vos instructions, nous avons transféré du compte de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, au crédit de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, une somme de £50,000, par 12 juin, ce dont nous vous prions de prendre note.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Etc., etc., etc.

(Copie.)

No. 345.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 27 mai 1854.

MESSIEURS,—Relativement à ma communication du 4 mars dernier, j'ai maintenant l'honneur de dire que par ordre en conseil du 22 mai courant, sur demande de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, exposant que la compagnie a fait des travaux qui lui donnent droit, en vertu de la garantie provinciale, à une somme de plus de £100,000 sterling, il a été ordonné qu'une autre somme de cent mille louis sterling soit dans l'intervalle avancée à la compagnie, moitié de laquelle somme devra être tirée de votre maison et l'autre moitié de celle de MM. Baring, Frères et Cie.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie.
Banquiers, Londres.

(Copie.)

LONDRES, 16 juin 1854.

MONSIEUR,—Depuis que nous avons eu le plaisir de vous écrire, le 9 du courant, nous avons eu l'honneur de recevoir votre lettre du 27 mai, nous annonçant que, sur demande de la compagnie du grand tronc, après preuve que les travaux faits lui donnaient droit, en vertu de la garantie provinciale, à une somme n'excédant pas £100,000, un ordre en conseil a été passé par votre gouvernement, ordonnant que ce montant soit avancé à la compagnie—duquel montant une moitié devait être payée par nous et l'autre moitié par MM. Baring Frères et Cie. Nous avons maintenant l'honneur de vous informer que, conformément à vos instructions, £50,000 ont été par nous portés au crédit de la compagnie du grand tronc de chemin de fer des comptes de la province dans nos livres aux noms de Thomas Baring et G. C. Glyn, écuyers, le montant en ayant été retiré à cette fin.

Nous transmettons le double de notre lettre du 9 courant.

Et nous avons l'honneur de rester, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

(Copie.)

LONDRES, 23 juin 1854.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que nous avons reçu, le 19 du courant, du grand tronc de chemin de fer du Canada, £32,150, pour être porté au crédit du compte de la province du Canada dans nos livres aux noms de T. Baring et G. C. Glyn, écuyers, et que le montant a été placé à demande, en la manière ordinaire.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable F. Hincks,
Inspecteur-général du Canada,
Québec.

(Copie.)

QUEBEC, 29 juin 1854.

MONSIEUR,—Le secrétaire de la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada a porté à mon attention le fait que la série B des débentures provinciales n'a pas encore été transmise aux agents de la province à Londres, et il est important qu'elle soit transmise aussitôt que possible.

Puis-je donc vous demander de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour le transmettre aussitôt que vous le pourrez, en vertu d'un ordre en conseil de septembre dernier, et vous obligerez, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) JOHN ROSS,
Président du G. T. de chemin de fer.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général, etc., etc.

(Copie.)

LONDRES, 7 juillet 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons placé au débit de la province du Canada £12,589 12s. 3d. per 1er juillet, pour 6 mois d'intérêt sur

£503,450 en débetures à 5 pour cent.	£12,586	5	0
commission 1 pour cent.	125	17	3

£12,712 2 3

Moins six mois d'intérêt sur £4,900 en bons rachetés..... 122 10 0

£12,589 12 3

£14,216 15 2 per 1er juillet pour six mois d'intérêt sur

£469,200 débetures à 6 par cent.	£14,076	0	0
----------------------------------	---------	---	---

Commission 1 par cent.	140	15	2
------------------------	-----	----	---

£14,216 15 2

Et au crédit, £19,936 2 9 per 30 juin. } Reçu de MM. Glyn et Cie., pour transfert des comptes de la compagnie du grand tronc du chemin de fer.

6,951 0 0 " " "
96 10 3 " " "

Nous vous prions de vouloir bien en prendre note et vous remarquerez que l'intérêt sur £231,700, en débetures à 6 pour cent, avec frais de commission a fait par la compagnie du grand tronc du chemin de fer au moyen du transfert ci-dessus

Nous avons aussi l'honneur de vous transmettre un état du compte du gouvernement, indiquant une balance de £1,059 6s. 5d. per 1er juillet, qui, nous l'espérons, sera trouvée correcte sur examen.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté.
Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)

(Extrait.)

LONDRES, 7 juillet 1854.

MONSIEUR,—Vous remarquerez que le droit de commission ordinaire de 1 pour cent sur le paiement des débetures émises en faveur des compagnies incorporées avec la compagnie du grand tronc, a été porté au débit du compte de la province.

Peut-être nous informerez-vous si ce montant est correct et s'il ne devrait pas être remboursé par la compagnie.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **GLYN, MILLS ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

LONDRES, 11 juillet 1854.

MONSIEUR,—Relativement au double ci-joint de notre lettre du 7 du courant, nous avons l'honneur d'inclure les états de comptes suivants, savoir:—

La compagnie du grand tronc de chemin de fer—balance au crédit pour le 30 juin..... £106,644

Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, comme agents du gouvernement du Canada. Balance au crédit pour le 30 juin..... 74,800

Ce qui sera trouvé correct, nous l'espérons.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,)

BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,

Receveur-général de sa majesté,

Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)

(Révisé.)

(Signé.)

Dr.

Le grand tronc de chemin de fer du Canada en compte courant avec Baring, Frères et Cie.

Av.

1854.		£	s.	d.	1853.		£	s.	d.
9 mars.....	Payé à Glyn et Cie.....	22250	0	0	31 décembre.....	Balance d'ancien compte.....	26141	4	0
28 ".....	do do.....	6500	0	0	1854.				
30 ".....	do do.....	500	0	0	2 janvier.....	Reçu de Glyn et Cie.....	31500	0	0
3 avril.....	do do.....	500	0	0	18 ".....	Vente de £3000 en débetures du Canada à 6			
4 ".....	do do.....	3500	0	0		par cent.....	3318	18	0
11 ".....	do do.....	49731	12	10		do £ 100 do do do	110	12	8
	Commission de 1 par cent sur £131,200 en débetures du Canada, émises par nous, à 6 par cent, le 1er avril.....	1312	0	0		do £1000 do do do	1106	6	0
13 ".....	Payé à Glyn et Cie.....	23997	10	0	19 ".....	do £5500 do do do	6084	13	0
19 ".....	do do.....	9000	0	0	20 ".....	do £1900 do do do	2101	19	4
21 ".....	do do.....	29324	18	5		do £ 400 do do do	442	10	5
25 ".....	do do.....	5250	0	0		do £5400 do do do	5974	0	5
28 ".....	do do.....	750	0	0	7 février.....	Reçu de Glyn et Cie.....	100000	0	0
1er mai.....	do do.....	3250	0	0	22 mars.....	Par transfert du compte de Thomas Baring et G. C. Glyn, du gouvernement du Canada.....	50000	0	0
3 ".....	do do.....	500	0	0	19 mai.....	Reçu de Glyn et Cie.....	50000	0	0
6 ".....	do do.....	500	0	0	8 juin.....	Do do.....	20000	0	0
13 ".....	do do.....	4750	0	0					
15 ".....	do do.....	55021	10	3					
16 ".....	do do.....	2445	7	6					
17 ".....	do do.....	4500	0	0					
20 ".....	do do.....	500	0	0					
20 ".....	do do.....	500	0	0					
	Commission de 1 par cent sur £9900 en débetures du Canada, à 6 par cent, émises par nous durant avril et mai.....	99	0	0					
25 ".....	Payé à Glyn et Cie.....	750	0	0					
27 ".....	do do.....	500	0	0					
31 ".....	do do.....	4000	0	0					
6 juin.....	do do.....	25000	0	0					
6 ".....	do do.....	1250	0	0					
	Commission de 1 par cent sur £29,600 en débetures du Canada, à 6 par cent, émises en mai et 1er juin.....	296	0	0					
	Porté à l'autre part.....	£256477	19	0		Porté en l'autre part....	£296780	3	10

Dt. La compagnie du grand chemin de fer du Canada en comptecourant avec Baring, Frères et Cie.—(Continuation.) Av.

		£	s.	d.			£	s.	d.
1854.	Montant rapporté.....	256477	19	0	1854.	Montant rapporté.....	296780	3	10
19 juin.....	Payé à Glyn et Cie	3000	0	0	12 juin.....	Transfert du compte de Thos. Baring et G. C. Glyn, au crédit du gouvernement du Canada..	50000	0	0
23 ".....	Do do	1000	0	0	" ".....	Reçu de Glyn et Cie., 10 juin	25000	0	0
30 ".....	Commission 1 par cent. sur £27000 débetures du Canada à 6 par cent. émises en juin.....	277	0	0	30 ".....	Intérêt transféré du compte de Thos. Baring et G. C. Glyn.....	911	17	0
" ".....	Transfert au crédit du gouvernement de la province du Canada.....	5937	0	0	" ".....	Intérêt suivant état—4 par cent. jusqu'au 1er mai ; 4½ par cent. après le 30 juin.....	1727	11	7
" ".....	Do do do do	1014	0	0					
" ".....	Commission 1 par cent. sur £6951 transféré au crédit du gouvernement du Canada	69	10	3					
" ".....	Frais de port	0	3	2					
" ".....	Balance du crédit portée au nouveau compte..	106644	0	0					
		£374419	12	5			£374419	12	5

E. E.

(Signé,)

BARING, FRERES ET CIE.

Londres, 30 juin 1854.

(Copie.)—No 599.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 29 juillet 1854.

MONSIEUR,—“ J’ai l’honneur d’accuser réception des vôtres du 7 et du 11 courant, accompagnées du compte courant avec la province et du compte de la compagnie du grand tronc de chemin de fer jusqu’au 1er juillet courant ; le tout recevra notre attention ordinaire.”

J’ai l’honneur d’être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères, et Cie.,
Etc.. etc., etc.
Londres.

No. 598.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 29 juillet 1854.

MESSIEURS,—“ J’ai eu le plaisir de vous écrire le 21 du courant vous transmettant une lettre de change de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, No. 528, pour £25,000 sterling, à 60 jours de vue sur vous-même, à être portée au crédit de cette province pour le rachat des consols ; je vous en transmets ci-joint la seconde.”

“ Dans un paragraphe subséquent, vous dites qu’il est porté contre la province une charge de 1 pour cent sur le paiement des débiteures émises pour les besoins des compagnies de chemins de fer, etc. ; étant faite contre la province, toute charge de cette espèce sera incorrecte parce qu’elle a toujours et qu’elle devrait toujours être payée par les compagnies de chemins de fer pour lesquelles les bons ont été émis,—chose que vous trouverez s’être faite dans toutes les transactions antérieures.

“ En parcourant votre compte, j’ai remarqué une inexactitude, c’est la charge portée contre la province de 1 pour cent sur les dividendes d’intérêt payés pour le compte de la compagnie du grand tronc, laquelle commission devrait être payée par la compagnie du chemin de fer, en même temps que les dividendes mêmes. Les montants sont respectivement de £75 10s. sterling et £7 19s., sterling, dans votre compte supplémentaire, ce que vous voudrez bien rectifier en retirant cette commission de la compagnie du grand tronc comme de toutes les autres parties.”

J’ai l’honneur d’être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills, et Cie.,
Banquiers, Londres.

(Copie.)

LONDRES, 18 août 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser dûment réception de votre lettre du 29 juillet, mentionnant une inexactitude faite par nous en portant au compte de la province le droit de commission pour le paiement des dividendes d'intérêts fait sur les débentures émises pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer, nous priant de retirer ce montant de la compagnie. Nous nous sommes mis en communication avec son secrétaire et nous avons maintenant recouvré et porté au crédit de la province les trois sommes de £75 10s. du 30 juin, £7 19s. du 1er juillet, et de £2 3s. du 8 août que nous avions ainsi erronément chargées, et nous regrettons que notre inadvertence ait occasionné cette correspondance. Le paragraphe de notre lettre du 7 juillet auquel vous faites allusion avait rapport à ces items de commission sur paiement des débentures.

Nous avons aussi le plaisir d'accuser réception de votre lettre du 31 juillet, nous informant que, par ordre en conseil de cette date, sur demande de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, faisant voir qu'il avait été fait des travaux qui lui donnaient, en vertu de la garantie provinciale, droit à £80,000 pour la section de Montréal et Toronto et à £30,000 pour la section de Québec et Trois-Pistoles,

Il a été ordonné qu'une autre somme de £110,000 serait avancée à la compagnie, moitié par nous-mêmes et moitié par nos amis MM. Baring, Frères et Cie. Conformément à ces instructions nous avons fait rentrer à cette fin des prêts se montant à £55,000 et avons porté ce montant au crédit de la compagnie du grand tronc de chemin de fer. Nous avons le plaisir de vous informer que la traite de la compagnie pour £25,000 a été acceptée

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé)

GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

No. 602.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 31 juillet 1854.

MESSIEURS,—Relativement à ma communication du 4 mars dernier, j'ai maintenant l'honneur de vous informer que, par un ordre en conseil de ce jour, sur demande de la compagnie du grand tronc de chemin de fer faisant voir que la compagnie a fait des travaux qui lui donnent droit, en vertu de la garantie provinciale, à la somme ci-dessus mentionnée, savoir: £80,000 sterling pour la section de Montréal et Toronto, et £30,000 sterling pour celle de Québec et Trois-Pistoles; Il a été ordonné qu'une autre somme de cent dix mille louis sterling soit avancée à la compagnie pour les comptes susdits, payable moitié par votre maison et moitié par celle de MM. Glyn, Mills et Cie.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Copie.)

(Per "Europa.")

LONDRES, 18 août 1854.

MONSIEUR,—Nous avons eu l'honneur de recevoir les vôtres du 29 et du 31 du mois dernier, dont le contenu est noté ; et, conformément à la demande contenue dans la lettre, nous avons transféré du compte de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, agens du gouvernement de la province du Canada, au crédit de la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada, la somme de £55,000 (cinquante-cinq mille louis per 17 août).

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Etc. etc., etc., Québec.

(Copie.)—No. 6

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 31 juillet 1854.

MESSIEURS,—Relativement à ma communication du 4 mars dernier, j'ai maintenant l'honneur de vous informer que, par ordre en conseil de ce jour, sur une demande de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, faisant voir que la compagnie a fait des travaux qui lui donnent droit, eu vertu de la garantie provinciale, à la somme de

£80,000 sterling pour la section de Montréal et Toronto, et
£30,000 sterling pour la section de Québec et Trois-Pistoles.

Il a été ordonné qu'une autre somme de cent dix mille louis sterling soit avancée à la compagnie pour les comptes susdits, payable moitié par votre maison et l'autre moitié par celle de MM. Baring, Frères et Cie.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie.,
Banquiers, Londres.

No. 609.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 4 août 1854.

MESSIEURS,—“ J'ai maintenant l'honneur de vous informer qu'il a été décidé
“ de placer sans délai entre vos mains et celles de MM. Glyn, la balance des
“ bons auxquels la compagnie du grand tronc peut avoir droit, tel que clairement expliqué dans une communication de ce département du 15 octobre dernier, les dénominations seront autant que possible semblables aux précédentes
“ qui formaient l'autre moitié, ainsi que détaillé dans la dite lettre, auront la

“ même date, 1er octobre 1853, expireront toutes dans 25 ans à compter du 1er janvier 1854, et auront tous des coupons d'intérêt du 1er juillet 1854,—et vous êtes plus particulièrement prié de noter ce dernier point.

“ Afin de mettre à effet ce que dessus, je prends la liberté de vous informer que j'ai l'intention de vous transmettre, mardi prochain, le 8 du courant, par le steamer *Cleopatra*, capitaine Salt, de ce port pour Liverpool, une boîte à votre adresse à Liverpool, pour vous être transmise à Londres ; laquelle contiendra :

“ A votre adresse des débentures de la province, payables à votre maison, date, intérêt et époque d'échéance comme susdit, numéros et dénominations comme ci-dessous.

“ Nos. 15,971 à 16,170 ; 200 bons à £500 chaque ; £100,000 sterling pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer. La boîte contiendra aussi à l'adresse des MM. Glyn et Cie., des débentures de même nature, mais payables à leur maison, savoir :

“ Pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer, £100,000 sterling, faisant pour le grand tronc, £200,000 sterling.

“ La balance pour le grand tronc, environ £700,000 sterling, recevra toute l'attention et l'expédition possibles, et vous en serez dûment informés.

“ J'ai toute raison de croire que, par le prochain steamer, je pourrai vous annoncer que la compagnie du grand tronc aura droit à un autre paiement de £150,000 sterling, étant pour ouvrages faits sur la section du chemin de Québec à Richmond et couverts par la garantie.”

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Copie.)

LONDRES, 25 août 1854.

MONSIEUR,—Relativement au double inclus de notre lettre du 18 du courant, nous avons l'honneur d'accuser réception de vos lettres du 4 et du 8, dont le contenu aura notre attention particulière, et nous avons à vous informer que les bons provinciaux pour le montant de (sur ce montant £200,000 sont pour la compagnie du grand tronc et £500,000 pour MM. Glyn, Mills et Cie., et nous-mêmes, que vous nous avez envoyés par le *Cleopatra*) nous sont parvenus en toute sûreté, et que nous suivrons sur ce point vos instructions.

Nous avons déduit le montant de dividendes dû le 1er juillet et le gardons ici à votre disposition ; et comme l'agent de la compagnie du grand chemin de fer occidental désirait réaliser immédiatement pour quelques £300,000 de bons qui sont à sa disposition, nous sommes heureux d'avoir pu prendre avec lui et de concert avec MM. Glyn, Mills et Cie., des arrangements qui nous mettent en dehors de l'état défavorable du marché monétaire.

Nous apprenons que, conformément à un arrangement pris avec M. Hincks pendant qu'il était ici, tout le produit des £900,000 à transmettre à MM. Glyn, Mills et Cie. et à nous-mêmes, pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer, doit être tenu à la disposition de cette compagnie, sans réserve de la part du gouvernement, et en conséquence nous agirons en ce sens, à moins d'avoir avis contraire de votre part.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général, Québec.

No. 608.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 4 août 1854.

(Extrait.)

MESSIEURS,—“J’ai maintenant l’honneur de vous informer qu’il a été décidé de mettre sans délai entre vos mains et entre celles des MM. Baring, la balance des bons auxquels la compagnie du grand tronc de chemin de fer peut avoir droit tel que mentionné au long dans une communication de ce département du 15 octobre dernier. Les dénominations seront autant que possible semblables à celles de la moitié déjà envoyée, ainsi que détaillé dans ma lettre, et porteront la même date—1er octobre 1853,—écherront dans 25 ans à compter du 1er janvier 1854, et auront tous des coupons d’intérêts, au 1er juillet 1854; et vous êtes particulièrement priés de noter ce dernier point.”

Afin de mettre à effet ce que dessus, je prends la liberté de vous informer que je me propose d’envoyer, mardi prochain, le 8 du courant, par le steamer *Cleopatra*, capitaine Salt, de ce port pour Liverpool, une boîte à l’adresse de MM. Baring, Frères et Cie., Liverpool, pour être transmise à leur maison à Londres et contenant—

Un paquet de débentures de la province à votre adresse, payables à votre maison, avec date, intérêt et échéance tels que ci-dessus décrits et numéros et dénominations tels que ci-dessous :—

Nos 15,694 à 15,893 = 200 bons à £500 chaque = £100,000 sterling, pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer.

La dite boîte contiendra encore, à l’adresse de MM. Barings, des débentures de même nature, mais payables à leur maison, savoir :

Pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer, £100,000 sterling.

Faisant pour le grand tronc de chemin de fer, £200,000 sterling.

La balance revenant au grand tronc, environ £700,000 sterling, sera l’objet de la plus grande expédition, et vous en serez dûment informés.

Par le prochain steamer, j’espère pouvoir vous informer que la compagnie du grand tronc aura droit, pour ouvrages faits, à une autre somme de £150,000 sterling, étant en à compte de la garantie de Richmond et Québec.

J’ai l’honneur d’être, messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie., banquiers,
Londres.

LONDRES, 25 août 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l’honneur d’accuser réception de votre lettre du 4 du courant, nous informant que conformément à votre communication du 15 octobre dernier, il avait été décidé de mettre sans délai entre les mains de MM. Barings, Frères et Cie., et les nôtres, la balance des bons auxquels la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada peut avoir droit et nous informant en outre que par ordre en conseil du 3 juillet, vous étiez autorisé à mettre entre les mains de MM. Baring, Frères, et Cie., et les nôtres, des débentures de la province pour le montant de £300,000, étant une garantie ultérieure de la province en faveur de grand chemin de fer occidental; les dites débentures devant être négociées de concert avec l’agent de la compagnie du grand chemin de fer occidental qui est ici, en la manière dont l’a été l’émission précédente.

Nous avons encore à accuser réception de la lettre du député receveur-général du 8 du courant, annonçant l'envoi par le *Cleopatra* des bons en question sous couvert à l'adresse de la maison de nos amis, MM. Baring, Frères et Cie, à Liverpool.

Nous avons maintenant le plaisir d'accuser réception du dit paquet de bons à notre adresse transmis par nos amis MM. Baring, Frères et Cie.

Nos. 15,694 to 15,893=200 bons, £500 chaque=£100,000,
pour le grand tronc de chemin de fer, et

Nos. 13,906 to 14,205=300 bons,

Nos. 15,200 to 15,649=450 bons,

750 bons de £100 chaque=£ 75,000,

Nos. 15,894 à 15,970=77 bons de £500 chaque=£ 38,500,

Nos. 16,313 à 16,349=37 bons de £1,000 chaque=£ 37,000,

£150,500

pour le grand chemin de fer occidental.

Le total des bons portant la date du 1er octobre 1853, courant 25 ans à compter du 1er janvier 1854, et portant coupons d'intérêt pour le 1er juillet 1854.

Vous pouvez compter que nous mettrons toute l'attention possible à suivre vos instructions quant à ces débentures.

Nous pouvons dire qu'il y a une légère différence dans le nombre des bons tels que donné dans votre lettre, que vous remarquerez dans notre accusé de réception. C'est, nous supposons, une erreur de copiste.

Nous transmettons le double de notre lettre du 18 du courant.

Nous transmettons aussi une lettre séparée relativement à la transaction qui se rattache aux débentures émises pour le compte de la compagnie du grand chemin de fer occidental.

Et nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,)

GLYN, MILLS ET CIE.

L'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

No. 624.

(Extrait.)

Par le steamer "Charity" de Québec pour Liverpool.

LIVERPOOL, 19 août 1854.

MESSIEURS,—“Ainsi que mentionné dans ma communication du 4 du courant, “je suis maintenant autorisé à dire que votre maison et celle des MM. Barings “peuvent mettre à la disposition de la compagnie du grand tronc du chemin de fer, “la somme de £75,000 sterling, faisant £150,000 sterling à laquelle cette compagnie a maintenant droit pour ouvrages faits sur la section du chemin de Québec “et Richmond; et j'ai maintenant à vous prier de le faire.”

“Pendant que je suis sur le sujet, je ferai remarquer que, jusqu'ici, ce département n'a reçu aucun état relatif à la manière dont l'on a disposé des débentures émises en faveur de la compagnie du grand tronc de chemin de fer; et “comme cet état est nécessaire et demandé, je vous serais bien obligé si “vous voulez me faire parvenir par la prochaine malle un état détaillé

“ de toutes ces transactions. J'ai maintenant à vous annoncer que j'ai aussi mis en malle, par la même occasion, un paquet à votre adresse (Londres) contenant des débentures de la province en à compte du montant auquel la compagnie du grand tronc peut avoir droit, savoir : Nos. 11,206 et 12,205=1,000 bons de £100 chaque = £100,000 sterling, savoir : Cent mille louis sterling étant, sous les autres rapports que ci-dessus, de même nature, à tous égards que ceux transmis le 4 du courant.”

„ Un paquet contenant un montant semblable a aussi été ce jour mis en malle pour le même compte à l'adresse de MM. Barings.”

“ Faisant jusqu'ici £400,000 sterling à compte de la seconde moitié de la garantie provinciale—savoir £905,700—laissant £505,700 à transmettre encore—objet qui aura notre attention la plus prompte.”

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,

E. P. TACHE,

Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie.,
Banquiers, Londres.

LONDRES, 5 septembre 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 19 août, annonçant l'envoi d'un autre paquet de débentures de votre province, en faveur de la compagnie du grand tronc. Nous avons maintenant ces débentures savoir : No. 11,206 à 12,205=1000 bons de 100 chaque, £100,000, de même nature à tous égards que ceux que nous avons déjà reçus de vous. Nous notons que ce paquet, avec celui que contient un même montant de débentures, par vous transmises à MM. Baring, Frères et Cie., fait un montant total de £400,000 à compte de la seconde moitié de la garantie provinciale, savoir £905,700.

Nous avons encore l'honneur de vous informer que conformément à votre autorité nous avons transféré la somme de £75,000 au crédit du compte du grand tronc de chemin de fer faisant avec un montant semblable à payer par MM. Baring, Frères et Cie., £150,000—auquel la compagnie du grand tronc de chemin a droit, pour ouvrages faits sur la section de Québec et Richmond.

L'état de la manière dont il a été disposé des débentures destinées au grand tronc de chemin de fer vous sera transmis par la malle du 3 du courant, époque à laquelle nous aurons le plaisir de répondre ultérieurement à votre présente communication.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,

GLYN, MILLS ET CIE.

L'honorable E. P. Taché.

Receveur-général du Canada, Québec.

Par le steamer “Charity” de Québec pour Liverpool, 19 août 1854.
Nos. 625.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,

QUEBEC, 19 août 1854.

MESSIEURS,—“Ainsi que mentionné dans ma communication du 4 du courant, je suis maintenant autorisé à dire que votre maison et celle de MM. Glyn, Mills et Cie. peuvent mettre à la disposition de la compagnie du grand tronc

“ de chemin de fer, la somme de £75,000 sterling, faisant £150,000 sterling, à laquelle cette compagnie a maintenant droit pour ouvrages faits sur la section du chemin de Québec et Richmond, et j'ai maintenant à vous prier de le faire.”

“ Pendant que je suis sur le sujet je ferai remarquer que, jusqu'ici, ce département n'a reçu aucun état relatif à la manière dont l'on a disposé des débetures transmises pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer à votre maison et à celle des MM. Glyn, Mills et Cie. ; et, comme cet état est nécessaire et demandé, je vous serai bien obligé si vous voulez me faire parvenir par la prochaine malle un état détaillé de toutes les transactions.

“ J'ai maintenant à vous annoncer que j'ai aussi mis en malle, par la même occasion, un paquet à votre adresse (Londres) contenant des débetures de la province en à compte du montant auquel la compagnie du grand tronc peut avoir droit, savoir :

“ Nos. 10,706 à 11,205 = 500

12,206 à 12,205 = 500

1000 bons de £100 chaque = £100,000 sterling savoir : Cent mille louis sterling, étant de même nature, à tous égards que ceux transmis le 4 du courant.”

“ Un paquet contenant un montant semblable a aussi été ce jour mis en malle pour le même compte à l'adresse de MM. Glyn.”

“ Faisant jusqu'ici £400,000 sterling à compte de la seconde moitié de la garantie provinciale, savoir £905,700—laissant £505,700 à transmettre encore,—objei qui aura notre attention la plus prompte.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

A MM. Baring, Frères et Cie.,
Londres.

Extrait d'une "lettre de Baring, Frères et Cie., de Londres, à l'honorable E. P. Taché, receveur-général, Québec, datée à Londres, 8 septembre 1854."

LONDRES, 8 septembre 1854.

MONSIEUR,—Nous avons eu l'honneur de vous adresser le 1er du courant et nous avons depuis reçu votre lettre du 19 août nous annonçant l'envoi à notre adresse de £100,000 en débetures du Canada à 6 pour cent en 1000 bons de £100 chaque, No. 10706 à 11,205—12,206 à 12705 qui nous ont été remis en sûreté et se sont trouvés en bon ordre, les coupons pour juillet 1854 ont été détachés ainsi que nous observons. Conformément à vos ordres nous avons transféré du compte de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, au crédit de la compagnie du grand tronc la somme de £75,000 sterling le 4 du courant.

Nous vous transmettons maintenant, conformément à votre demande, des détails sur les débetures du Canada émises par nous jusqu'à ce jour inclusive-ment, en vertu d'ordres de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, (les détails sur £258,900 ont été donnés à M. Hincks dans notre lettre du 8 août) savoir :

Nos. 5,471 à 95 25

6,848 à 79 32

57 bons de £1,000 chaque £57,000

5,421 à	70	50	
6,793 à	847	55	
10,452 à	584	133	238 bons de £500 chaque £119,000

5,821 à	6,320	500	
6,725 à	92	68	
6,880 à	7,129	240	
7,630 à	879	240	
9,294 à	451	158	1,206 bons de £100 chaque £120,600

Total £296,600

Ce qui comprend les £50,000 reçus le 27 octobre 1853 pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer, représentant le chemin de fer de Québec et Richmond.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Québec.

(Copie.)

(Extrait.)

LONDRES, 8 septembre 1854.

MONSIEUR,—Nous prenons la liberté de vous transmettre un état des numéros et dénominations des bons émis par nous pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer, suivant votre demande.

Numéros des bons délivrés jusqu'à cette date à l'ordre de la compagnie du grand tronc de chemin de fer sur les bons déposés par devers MM. Glyn et Cie.

Série A.

6,693 à 6,724,	32	de	£1,000.....	£32,000
5,446 à 5,570,	25	"	1,000.....	25,000
9,140 à 9,252,	113	"	500.....	56,500
5,545 à 5,496,	50	"	500.....	25,000
6,692 à 6,638,	55	"	500.....	27,500
5,820 à 5,571,	250	"	100.....	25,000
6,321 à 6,570,	250	"	100.....	25,000
7,130 à 7,629,	500	"	100.....	50,000
7,880 à 8,012,	123	"	100.....	13,300
6,571 à 6,637,	67	"	100.....	6,700

£286,000

b

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **GLYN, MILLS ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

(Copie.)

(Extrait.)

LONDRES, 15 septembre 1854.

MONSIEUR,—La traite de la compagnie du grand tronc de chemin de fer pour £25,000 remise par vous, vient à échéance le 9 octobre.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,)

GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur général, etc., etc., etc.,
Québec.

(Copie.)

(Extrait.)

LONDRES, 25 août 1854.

CHER MONSIEUR,—“ Nous faisons attention à vos remarques touchant les bons remis pour la compagnie du grand tronc et l'annonce d'un envoi prochain de la partie restant pour compléter le montant de £900,000; nous espérons que les premières lettres que nous aurons de vous, permettront que le produit de ces effets tels que réalisés seront employés aux fins et besoins généraux des entrepreneurs suivant les vues adoptées à la conférence en mai dernier avec Lord Elgin et M. Hincks, et non uniquement suivant les règles actuelles ou les proportions de paiement faits sur la série A.”

Nous restons, cher monsieur,
Tout à vous,

(Signé,)

GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada.

(Copie.)

LONDRES, 1er septembre 1854.

MONSIEUR,—Nous prenons la liberté de renvoyer au double ci-joint de notre lettre du 25 août, et avons maintenant l'honneur de vous informer que nous avons porté au débit du compte de gouvernement du Canada £6,060, étant pour un dividende de 6 mois expirés ce jour sur £200,000.

Débitures du Canada à 6 pour cent.....	£6000
Commission, 1 pour cent,.....	60

£6,060

D'un autre côté nous avons porté au crédit du même compte £6060 reçus de MM. Glyn et Cie., par ordre de la compagnie du grand tronc du chemin de fer du Canada, et nous vous prions de noter les dites entrées.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,)

BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général, etc., etc., etc.,
Québec.

No. 635.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
 QUEBEC, 1er septembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai à vous dire qu'aujourd'hui j'ai remis à la compagnie du grand tronc pour transmission un paquet scellé à votre adresse contenant les bons suivants de la province à compte de la garantie due à cette compgnie, savoir :

Nos. 13,206 à 13,905 = 700 bons.

16,378 à 16,477 = 100 “

800 de £100 chaque = £80,000, savoir quatre-vingt mille louis sterling.

Un paquet à l'adresse de MM. Barings, contenant £70,000 sterling a aussi été transmis par les mêmes mains, ce qui laisse £335,700 sterling à transmettre.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
 Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE.

MM. Glyn, Mills et Cie., banquiers,
 Londres.

(Copie.)

LONDRES, 22 septembre 1854.

MONSIEUR,—Nous avons eu le plaisir de vous écrire le 15 du courant et vous en transmettons ci-inclus le double de cette date.

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre communication du 1er du courant, nous annonçant l'envoi d'un paquet de bons de la province du Canada, se montant à £80,000 (quatre-vingt mille louis sterling) à notre adresse pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada.

Nous remarquons encore que vous annoncez avoir expédié un paquet de bons de même espèce se montant à £70,000, à l'adresse de MM. Baring, Frères et Cie., de cette cité, et que ces montants laissent encore un montant de £366,000 sterling à envoyer.

Nous avons reçu ce jour le paquet adressé à nous, lequel a été examiné et s'est trouvé contenir les bons suivants :

Nos. 13,206 à 13,905 = 700 bons.

16,378 à 16,477 = 100

800 bons de £100 chaque.

En tout huit cents bons de cent louis chaque faisant quatre-vingt mille louis.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
 Vos très humbles serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
 Receveur-général du Canada,
 Québec.

No. 634.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
 QUEBEC, 1er septembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai maintenant à vous annoncer que j'ai ce jour remis à la compagnie du grand tronc de chemin de fer pour être transmis, un paquet scellé à votre adresse, contenant les bons suivants de la province à compte de la garantie due à cette compagnie.

Nos. 12,706 à 13,205 = 500 bons de £100 chaque, = £50,000.

“ 14,206 à 14,405 = 200 “ 100 “ 20,000.
 savoir, soixante-dix mille louis.

Un paquet à l'adresse de MM. Glyn et Cie., contenant £80,000 sterling a aussi été transmis par les mêmes mains, ce qui laisse £355,700 sterling à transmettre encore.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
 Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHÉ,
 Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
 Etc., etc., etc., Québec.

No. 646.

(Extrait.)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
 QUEBEC, 9 septembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai maintenant à vous annoncer que j'ai ce jour remis à la compagnie du grand tronc de chemin de fer pour être transmis, un paquet scellé à votre adresse, contenant les bons suivants de la province à compte de la garantie due à cette compagnie.

Nos. 16,478 à 16,677 = 200 bons de £100 chaque = £20,000.
 savoir vingt mille louis sterling.

Un paquet à l'adresse de MM. Baring contenant £30,000 sterling en bons a aussi été transmis par les mêmes mains.”

La balance, £305,700, j'espère pouvoir la mettre en malle à votre adresse et à l'adresse de MM. Baring, le 14 du courant, par le “*Sarah Sands*.”

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
 Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
 Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie., banquiers,
 Londres.

(Copie.)

LONDRES, 29 septembre 1854.

MONSIEUR,—Nous avons le plaisir d'accuser réception de votre lettre du 9 du courant, annonçant que vous avez remis à la compagnie du grand tronc une autre somme de £20,000 en bons de la province, émis en à compte de la garantie due à la compagnie.

Ce paquet ne nous est pas encore parvenu, et nous attendons qu'il soit arrivé pour en accuser réception en due forme.

Nous transmettons ci-inclus le double de notre lettre par la dernière malle.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général, du Canada,
Québec.

No. 645.

(Extrait)

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 9 septembre 1854.

MESSIEURS,—“ J'ai encore à vous annoncer maintenant que j'ai ce jour transmis à la compagnie du grand tronc de chemin de fer, un paquet scellé à votre adresse, contenant des bons de la province, à compte de la garantie due à cette compagnie, savoir :

“ Nos. 16,978 à 17,277 = 300 bons de £100 chaque ; £30,000, disons trente mille louis sterling.

“ Un paquet à l'adresse de MM. Glyn et Cie., contenant £20,000 à aussi été transmis ce jour par les mêmes mains, la balance de £305,700 sterling, j'espère pouvoir vous l'envoyer à votre adresse par le “ Sarah Sand,” qui partira d'ici le 14 du courant.

“ Quant au dernier paragraphe de votre communication du 25 dernier, malgré le désir que j'ai de faciliter les opérations de la compagnie du grand tronc, je regrette de voir qu'il ne soit pas plus en mon pouvoir de me départir des instructions et de la marche qui me sont tracées par l'exécutif et contenues dans un ordre en conseil du 29 et 30 septembre 1853, dont copie vous a été transmise à vous et à MM. Glyn et Cie., pour votre gouverne respective.”

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

No. 645.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL.

Par le steamer “ Sarah Sands,” de Québec, 14 septembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 9 courant, suivant le double ci-joint ; depuis je n'ai reçu de vous aucune lettre à laquelle j'aie à répondre. Ma lettre mentionnée plus haut annonçait que j'avais remis à la compagnie du grand tronc de chemin de fer pour être transmis un paquet adressé à vous et contenant certains bons provinciaux pour le montant de trente mille louis sterling. J'ai maintenant à vous annoncer que le dit paquet remis à ce département a été mis en poste et affranchi par ce steamer. J'ai aussi à vous

annoncer comme ayant été mis en malle ce jour à votre adresse, un autre paquet contenant les bons de la province, à compte de la garantie de la province, comme suit :

Nos. 15,156 à 15,199	44	bons	
" 17,278 à 17,677	400	"	
" 17,678 à 17,727	50	"	
	494	de £100 chaque	£49,400
" 17,956 à 18,031	76	bons de £500 chaque	£38,000
" 16,248 à 16,276	20	"	
" 18,032 à 18,068	37	"	
	66	" £1,000 chaque	£66,000
			£153,400

Laquelle somme jointe à £152,300 mises en malle ce jour à l'adresse de MM. Glyn, Mills et Cie., en sus des £200,000 mentionnés dans ma lettre du 9 du courant, aussi mis en malle aujourd'hui, complètent le montant entier de la garantie donnée à la compagnie du grand tronc, savoir, 1,811,500 sterling.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Copie.)

LONDRES, 6 octobre 1854.

MONSIEUR,—Relativement à notre lettre du 29 ultimo, nous avons l'honneur d'accuser réception de la vôtre du 14, annonçant l'envoi de deux paquets contenant ensemble £183,400 en débetures du Canada, qui nous ont été remis en sûreté.

Les bons ont été examinés et se trouvent corrects, et nous en avons détaché les coupous dus en juillet 1854. Le montant total reçu par nous jusqu'à ce jour, pour la compagnie du grand tronc de chemin de fer est de £906,300.

Nous avons porté au débit du gouvernement de la province du Canada, £15 3s. per 2 octobre pour 6 mois d'intérêt,

sur £500 à 6 par cent, débetures £15 0 0
commission, 1 pour cent. 0 3 0

Nous vous prions d'en prendre note, comme aussi que MM. Glyn, Mills et Cie., nous ont payé le 30 du mois dernier une pareille somme de £15 3s. que nous avons portée au crédit.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

L'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté, etc., etc., etc.,
Québec.

Per steamer "Sarah Sands" de Québec, 14 septembre 1854.

(Copie.)

No. 647.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 14 septembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 9 courant, suivant le double ci-joint; depuis je n'ai reçu de vous aucune lettre à laquelle j'ai à répondre. Ma lettre mentionnée plus haut annonçait que j'avais remis à la compagnie du grand tronc de chemin de fer pour être transmis un paquet adressé à vous et contenant certains bons provinciaux pour le montant de trente mille louis sterling. J'ai maintenant à vous annoncer que le dit paquet remis à ce département, a été mis en poste et affranchi par ce steamer. J'ai aussi à vous annoncer comme ayant été mis en malle ce jour à votre adresse, un autre paquet contenant les bons de la province, à compte de la garantie de la province, comme suit:

Nos. 15,650 à 15,692	43 bons.			
" 16,678 à 16,977	300 "			
" 17,728 à 17,877	150 "			
	493 "	de £100 chaque.	£49,300	sterling.
" 178,78 à 17,955	78 "	de £500 "	39,000	"
" 16,350 à 16,377	28 "			
" 18,069 à 18,104	36 "			
	64 "	de £1000 "	64,000	"
			£152,400	"

Laquelle somme, jointe à £153,400, mis en malle ce jour à l'adresse de MM. Barings, en sus des £20,000 mentionnés dans ma lettre du 9 du courant, aussi mis en malle aujourd'hui, complètent le montant entier de la garantie donnée à la compagnie du grand tronc, savoir, £1,811,500 sterling.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie., banquiers,
Londres.

(Copie.)

LONDRES, 6 octobre 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 ultimo, par laquelle vous nous apprenez la transmission de £20,000 en bons de la province, tel que mentionné dans votre lettre du 9 ultimo, et l'expédition d'un autre paquet de £152,300.

Nous avons maintenant le plaisir d'accuser réception des deux paquets contenant comme annoncée par vous :

Nos. 16,478 à 16,677	200 bons de £100 chaque.	£20,000
" 15,650 à 15,692	493 " " 100 "	49,300
" 16,678 à 16,977		
" 17,728 à 17,877		
" 17,878 à 17,955		
" 16,350 à 16,377	78 " " 500 "	39,000
" 18,069 à 18,104	64 " " 1000 "	64,000
		<u>£172,300</u>

Complétant avec les paquets envoyés par vous à MM. Baring, Frères et Cie., le montant entier de la garantie, savoir, £1,811,500, auquel la compagnie du grand tronc de chemin de fer a droit.

Nous vous transmettons le double de notre lettre par la dernière malle,

Et nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada, Québec.

No. 657.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 3 septembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 8 du courant, dans laquelle vous accusez réception des bons expédiés de ce département à votre adresse, le 19 août dernier, pour le montant de £100,000 sterling, et les ayant trouvés en bon ordre vous dites que vous observez que les coupons pour juillet 1854 ont été détachés de ces bons. Dois-je comprendre par cette phrase qu'en recevant ces bons vous avez trouvé les coupons pour juillet détachés, ou dois-je plutôt inférer que vous les avez détachés vous-mêmes, ce que je suis porté à croire, vu que les débentures ont été envoyées parfaitement complètes de ce bureau.

J'ai à vous remercier pour la promptitude avec laquelle vous avez fourni les particularités des bons émis par vous en vertu d'ordres de la compagnie du grand tronc de chemin de fer; et comme il est nécessaire pour moi de mettre tous ces détails devant le parlement, je vous serai très obligé si vous me tenez dûment au cours de toutes les transactions.

J'ai l'honneur aussi d'accuser réception des débentures du gouvernement provincial, appartenant au fonds des revenus du clergé et achetées par vous—se montant à £15,800 sterling.

Relativement au £2,000 en bons, savoir, A. 366 à 380—15 à £100, et B. 96 à £500. Je prendrai la liberté de dire que comme ils ne forment partie d'aucun fonds spécial, vous voudrez bien les traiter en la même manière que les autres que vous avez rachetés comme devenant échus le 1er avril dernier, vu qu'ils forment partie de cet emprunt.

J'ai beaucoup de plaisir à vous transmettre ci-joint les détails que vous demandez, touchant l'emprunt de £400,000 devenant dû le 12 juillet 1855.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Copie.)

LONDRES, 20 octobre 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 23 et 30 septembre avec les incluses, et nous en avons noté le contenu avec soin; et quant aux coupons pour juillet 1854, sur les bons de la province pour le montant de £100,000, auxquels vous faites allusion, nous avons à dire qu'ils ont été détachés ici, comme vous le supposez avec raison.

Nous vous avons donné par notre lettre du 8 septembre, des détails sur les débetures à 6 pour cent émises par vous, en vertu des ordres de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, et nous avons depuis livré 31 bons de £100 chaque, 9,452 à 9,482—ensemble avec £3,100 dont nous vous prions de prendre note.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Québec.

No. 700.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 14 octobre 1854.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 21 dernier, annonçant que vous aviez reçu des bons pour le montant de £70,000, transmis d'ici à votre adresse, le 1er du mois dernier, pour le compte de la compagnie du grand tronc de chemin de fer.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Copie.)

LONDRES, 10 novembre 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 octobre, dont nous avons noté le contenu, et nous avons maintenant à vous informer que nous avons reçu de la compagnie du grand tronc de chemin de fer une autre somme de £9,050, depuis le 1er novembre, que nous avons portée au crédit du compte ouvert aux noms conjoints de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, et nous pouvons ajouter que le montant porte intérêt à 4½ pour cent par année.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Québec.

No. 699.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 14 octobre 1854.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 22 du mois dernier, annonçant que vous avez reçu des bons pour le montant de £80,000 sterling, transmis d'ici à votre adresse, le 1er du mois dernier, pour le compte de la compagnie du grand tronc de chemin de fer.

J'ai eu le plaisir de vous écrire la dernière fois le 7 du courant, je vous en transmets ci-joint un double.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn. Mills et Cie., banquiers, Londres.

(Copie.)

(Extrait.)

LONDRES, 20 octobre 1854.

MONSIEUR,—En continuation de l'état à vous transmis le 8 du courant, touchant les bons de la province émis par nous pour le compte du grand tronc de chemin de fer, nous avons à ajouter ce qui suit, comme ayant été remis depuis :

Nos. 8,013 à 8,113, 101 bons de £100 chaque.

9,253 à 9,260, 8 " de 500 "

disons £14,100.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada, Québec.

No. 707.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 25 octobre 1854.

MES CHERS MESSIEURS,—J'espérais qu'il aurait été en mon pouvoir de vous informer par la malle de ce jour de la remise d'une certaine somme d'argent en faveur de la compagnie du grand tronc de chemin de fer. Je trouve cependant que le rapport de l'honorable H. H. Killaly, l'ingénieur du gouvernement, que le bureau des commissaires des chemins de fer doit avoir avant de pouvoir agir, ne sera pas prêt à temps. Mais en attendant ce rapport, j'ai reçu une dépêche télégraphique de ce monsieur qui examine actuellement ces travaux, déclarant que la compagnie aura droit à la somme de deux cent mille louis; je m'empresse de vous en informer et je vous serai très obligé si vous vouliez bien communiquer cela aux MM. Barings. Par la malle de la semaine prochaine j'espère qu'il sera en mon pouvoir de vous donner des renseignements plus formels.

Je suis, chers messieurs,
Avec la plus parfaite considération,
Votre dévoué,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie.,
Etc., etc., etc, Londres.

No. 718.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 11 novembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 14 dernier, et depuis j'ai à accuser réception de vos lettres du 6 et du 14 dernier et en ai dûment noté le contenu.

En vertu de l'autorité des ordres en conseil du 8 courant, je puis maintenant autoriser votre maison et celle de MM. Glyn et Cie., de mettre à la disposition de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, les nouvelles sommes suivantes, sous la garantie provinciale due à cette compagnie, savoir :

Sur cette partie du chemin entre Montréal et Toronto.....£174,000 stg.

Do do. entre Québec et Trois-Pistoles..... 50,000 “

£224,000

Savoir deux cent vingt quatre mille louis sterling, et j'ai à vous prier de vouloir bien effectuer cette opération pour une moitié, chaque maison.

En considération de l'état florissant dans lequel se trouve actuellement le trésor de la province, et la prospérité qui règne dans toute la province justifiant l'espoir qu'il n'y aura aucune difficulté à pourvoir par d'autres moyens au rachat des débetures provinciales qui deviennent dues en juillet prochain en Angleterre, il a été décidé que £260,000 sterling resteront placés à dépôt dans les consols comme auparavant, du moins pour le temps d'alors.

J'ai encore à vous annoncer que dans le cours du présent mois, je transmettrai à votre maison et à celle de MM. Glyn et Cie., la somme de £500,000 sterling, chaque somme en débetures, étant une autre avance sur la garantie due à la compagnie du grand chemin de fer occidental, pour qu'il en soit disposé comme jusqu'ici.

Je puis aussi dire pour votre information qu'il est de mon intention de transmettre par la prochaine malle à la banque d'Angleterre la somme de £60,000 sterling, pour être placée dans le “fonds d'amortissement” de la province pour la présente année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., Londres.

[Copie.]

LONDRES, 28 novembre 1854.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de vos lettres du 11 et du 12 courant, annonçant qu'une traite pour £56 8s. à 3 jours de vue, a été tirée sur nous, laquelle sera honorée sur présentation.

Nous notons vos instructions de placer à la disposition de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, une somme de £112,000 mais, comme il n'y a dans nos livres qu'une balance de £26150 au crédit du compte de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, agents de la province du Canada, nous nous abstenons de faire ce transfert jusqu'à ce que nous ayons communiqué sur le sujet avec la compagnie du grand tronc de chemin de fer et MM. Glyn et Cie.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général, Québec.

(Copie.)

(Extrait.)

LONDRES, 28 novembre 1854.

MONSIEUR,—Nous avons encore à accuser réception de votre lettre du 11 du courant nous chargeant de faire certains transferts en faveur de la compagnie du grand tronc de chemin de fer; attention y sera portée, mais nous aurons l'honneur de vous écrire de nouveau à ce sujet.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

No. 724.

DEPARTEMENT DU RECEVEUR-GENERAL,

QUEBEC, 18 novembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 11 courant, suivant double ci-joint; depuis, je n'ai été favorisé d'aucune de vos lettres.

J'ai maintenant l'honneur de demander à ce qu'en vertu d'un ordre en conseil du 16 et 17 courant, votre maison et celle des MM. Barings veuillent bien chacune mettre à la disposition de la compagnie du grand tronc de chemin de fer une autre somme de £13,000 sterling, faisant en tout vingt-six mille louis sterling, sous la garantie provinciale due à la compagnie.

Quant au fonds d'amortissement pour 1854, la banque du Haut-Canada a reçu instruction de placer dans la banque d'Angleterre la somme de £60,000 sterling au compte de la province, le 1er janvier prochain.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie., banquiers,
Londres.

(Extrait.)

(Copie.)

LONDRES, 8 décembre 1854.

MONSIEUR,—Nous avons le plaisir d'accuser réception de votre lettre du 18 novembre, et avons maintenant l'honneur de vous informer que suivant les instructions reçues de vous les 11 et 18 dernier, la somme de £250,000 a été payée par MM. Baring et Glyn au compte de la compagnie du grand tronc de chemin de fer.

Nous avons, de concert avec MM. Barings, avancé £675,000 en débetures provinciales de la série B à la compagnie du grand tronc de chemin de fer sur la garantie des versements maintenant dus et qui seront faits sur la série d'actions A,

le montant devant se rembourser par les transferts que vous ordonnerez de temps en temps. Sur ce montant £191,500 sont déjà remboursés par les ordres déjà contenus dans les dernières instructions.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada, Québec.

No. 725.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 18 novembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 11 courant, suivant double ci-joint; depuis, je n'ai été favorisé d'aucune de vos lettres.

J'ai maintenant l'honneur de demander, qu'en vertu d'un ordre en conseil du 16 et 17 du courant, votre maison et celle des MM. Glyn et Cie., veuillent bien chacune mettre à la disposition de la compagnie du grand tronc de chemin de fer une autre somme de £13,000 sterling, sous la garantie provinciale due à cette compagnie.

Quant au fonds d'amortissement pour 1854, la banque du Haut-Canada a reçu instruction de mettre dans la banque d'Angleterre, la somme de £60,000 sterling au compte de la province, le 1er janvier prochain.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie., banquiers, Londres.

(Copie.)

LONDRES, 8 décembre 1854.

MONSIEUR,—Relativement au double ci-inclus de notre lettre du 28 dernier, nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 8 du courant; le contenu en a été noté avec soin.

Nous avons reçu le 1er décembre de la compagnie du grand tronc de chemin de fer une somme de £3100 que nous avons portée au crédit du compte commun de Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers, et nous apprenons que le montant total qui doit leur être transféré comme provenant des prêts sur bons de la province du Canada, est de.....£675,000
Et déduction étant faite du transfert ordonné par vous..... 250,000

Il restera alors.....£425,000
A ajouter..... 58,500

Total.....£483,500

Ainsi divisé entre les mains de MM. Glyn et Cie.,..... 337,750
Entre les nôtres 145,750

Et nous vous prions de noter ces chiffres.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté, Québec.

No. 746.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 13 décembre 1854.

MONSIEUR,—Je suis chargé par le receveur-général d'accuser réception de en votre communication du 4 du courant avec incluses qui ont été dûment considérées. Je suis en outre chargé d'ajouter qu'aussitôt que le receveur-général sera dûment autorisé, il enjoindra immédiatement aux agents de la province à Londres de mettre à la disposition de la compagnie du grand tronc de chemin de fer telle autre somme garantie à laquelle elle pourra avoir droit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) C. E. ANDERSON,
Député receveur-général.

Sir C. P. Roney, directeur
Gérant de la compagnie du
Grand tronc de chemin de fer,
Québec.

(Copie.)

LONDRES, 29 décembre 1854.

MONSIEUR,—Relativement au double ci-inclus de notre lettre du 15 du courant, nous avons maintenant l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 19, dont le contenu est dûment noté, et nous avons à vous informer que les débentures suivantes du Canada ont été émises par nous en vertu d'ordres de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, depuis vos dernières lettres savoir :

9483 à 9526	46	bons de £100	chaque.
10706 à 11205	500	" " " "	"
12206 à 13205	1000	" " " "	"
14206 à 14330	125	" " " "	"
15971 à 16170	200	" " £500	"
17956 à 18005	50	" " " "	"
16248 à 16275	29	" " £1000	"
18032 à 18062	21	" " " "	"

et nous vous prions d'en prendre note.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Etc., etc. Québec.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 30 décembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 21 courant, suivant double ci-joint, et j'ai maintenant à accuser réception de la votre du 8 du courant et en ai dûment noté le contenu.

Quant à vos remarques, nous apprenons que le montant total à leur transférer comme produit de prêts sur les bons provinciaux du Canada, est de £675,000 sterling.

MM. Glyn et Cie ayant, à la date du 8 du courant, communiqué l'avance de £665,000 sterling en bons provinciaux faite à la compagnie du grand tronc de chemin de fer, à certaines conditions y mentionnées, j'ai cru nécessaire de faire remarquer que je suppose que l'avance est faite en conformité de l'ordre en conseil du 29 et 30 septembre 1853 et du prospectus de la compagnie du grand tronc, vu que ce sont, à l'exception de l'acte de la présente session qui n'est pas encore en force, les seules raisons pour lesquelles je suis autorisé à sanctionner aucune avance.

Au point où en sont actuellement les choses, votre maison et celle MM. Glyn se trouvent chargées dans nos livres de tout le montant des bons savoir £1,811,500 sterling et elles sont créditées de £810,000 sterling formant le montant payé jusqu'à cette date. La balance £101,500 est à notre débit et se trouve ou en bons ou placés dans les consols aux noms conjoints de Thomas Baring et George C. Glyn, écuyers.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

E. P. TACHE,
Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
Londres.

(Copie.)

LONDRES, 2 février 1853.

MONSIEUR,—Relativement au paragraphe de votre lettre du 30 décembre, donnant le nombre et la destination des bons à 6 pour cent, de la province du Canada, remis à MM. Glyn et Cie, et à nous-mêmes ; nous allons ici pour plus de régularité récapituler les chiffres. Nous avons, comme vous le dites, reçu conjointement £1,811,500—dont £905,800 sont applicables à la série des actions de la compagnie du grand tronc de chemin de fer ; et sur cette somme nous avons livré jusqu'à cette date la somme de £700,400 contre un même montant en argent porté aux noms des agents de la province, et il reste donc £20,540 en la possession commune de notre maison et de celle de MM. Glyn et Cie applicable aux mêmes fins, savoir : pour être distribuées aux actionnaires de la série A. contre le paiement de ce qui reste dû pour satisfaction entière aux noms des agents de la province et les produits des dits paiements devront être sous votre contrôle.

Vos ordres de paiement ou remises en faveur de la compagnie du grand tronc ont été comme suit, savoir :

Le 5 novembre 1853, £67,500 pour le chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique.

Le 22 octobre 1853, £100,000 pour la compagnie du chemin de Québec et Richmond.

4 mars	1854	£100,000
27 mai	"	100,000
31 juillet	"	110,000
19 août	"	150,000
11 novembre	"	224,000
18	"	26,000

Faisant en tout £877,500

Les bons de la série B. se montent à £905,700, et comme vos ordres excèdent de £177,100 la somme susdite reçue pour paiement de la série A., nous

avons, afin de faire face à ces ordres, remis à la compagnie du grand tronc comme sa propriété, la somme de £177,100 en bons de la série B.
et 728,600 " B.

£934,000 ensemble.

Pour lesquels les agents de la province sont responsables envers vous jusqu'à une nouvelle émission, ainsi que pour la somme de £275,987 7s. à 3 per cent des consols, se trouvant aux noms conjoints de Thomas Baring et George Carr Glyn.

Depuis nos dernières lettres nous avons émis en vertu des ordres de la compagnie du grand tronc, les débentures suivantes de la province du Canada savoir :

Nos. 10,585 à 10,592	8 de £500 chaque.	£4,000.
9,575 à 9,636	62 de 400 "	6,200.
		£10,200

Lesquelles sont comprises dans les états précédemment transmis et dont nous vous prions de prendre note.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Québec.

No. 759.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 20 décembre 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 21 du courant, suivant double ci-joint, depuis, j'ai à accuser réception de votre lettre du 8 du courant, dont j'ai dûment noté le contenu. Relativement à l'intérêt payable sur les débentures de la province, émises comme garantie en faveur des diverses compagnies de chemin de fer et payables en Angleterre, il y a eu pendant deux années et il y a encore des arrangements avec la banque du Haut-Canada pour placer le montant entre les mains des agents de la province à Londres, et jusqu'ici, cela s'est fait une ou deux fois avant que le dividende ne devienne dû, ainsi que le font voir les reçus de votre maison et de celle de MM. Barings, transmis dans le pays pour mettre la banque en état de retirer le montant dû par les diverses compagnies de chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, mais depuis sa fusion avec le grand tronc, cette dernière compagnie y veille.

"Quant à l'avance faite par votre maison et celle de MM. Barings de £675,000 en débentures provinciales de la série B à la compagnie du grand tronc de chemin de fer sur la garantie des versements dûs et qui seront faits sur la série d'actions A, le montant devant se rembourser par les transferts que vous ordonnerez de temps en temps." Je suppose que l'avance est faite en conformité de l'ordre en conseil du 29 et 30 septembre 1853, et du prospectus de la compagnie du grand tronc, vu que ce sont, à l'exception de l'acte de la présente session qui n'est pas encore en force, les seules raisons pour lesquelles je suis autorisé à sanctionner aucune avance.

"Au point où en sont actuellement les choses, votre maison et celle de MM. Baring, se trouvent chargées dans nos livres de tout le montant des bons, £1,811,500 sterling, et elles sont créditées de £810,000 sterling, formant le

" montant payé jusqu'à cette date. La balance, £1,015,000, est à votre débit
 " et se trouve ou en bons ou placés dans les consols aux noms conjoints de
 " Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyers."

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

E. P. TACHE,

Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie.,

Etc., etc., etc., Londres.

LONDRES, 2 février 1855.

MONSIEUR,—Nous avons eu le plaisir de vous écrire le 19 dernier et nous avons eu depuis l'honneur de recevoir votre lettre du 12 dernier, accusant réception de la nôtre du 15 décembre.

Nous prenons maintenant la liberté de revenir sur votre lettre du 30 décembre, et pour plus de régularité nous allons récapituler les chiffres.

Nous avons conjointement reçu, ainsi que vous le dites, des bons pour le montant entier de la garantie de la province en faveur de la compagnie du grand tronc, disons £1,811,500; et sur ce chiffre £905,800 sont applicables à la série A des actions de la compagnie du grand tronc.

Jusqu'à ce jour nous avons délivré des bons pour £700,400, sur paiement d'un montant semblable fait aux agents de la province. Ainsi donc, la balance qui se trouve en la possession conjointe de notre maison et de celle des MM. Barings est de £205,400 applicables aux mêmes fins, savoir, à la série A.

Vos remises à la compagnie du grand tronc se montaient en chiffres ronds à £810,000, comme vous dites, et ont été faites par vous comme suit :

22 octobre	1853,	£100,000,	Québec et Richmond.
4 mars	1854,	100,000,	"
27 mai	1854,	100,000,	"
31 juillet	1854,	110,000,	"
19 août	1854,	150,000,	"
18 novembre	1854,	26,000,	"
10 novembre	1854,	224,000,	"

£810,000

Le montant des bons transmis par vous pour la série B, est de £905,700 et comme vos remises excèdent de 177,100, le montant reçu en paiement sur la série A, nous avons remis à la compagnie du grand tronc le montant équivalent en bons de la série B. Les agents de la province sont donc responsables envers nous pour le montant suivant :

£205,500 balance, série A.

728,600 " " B.

£934,000

ainsi que pour £275,987 7s. 3d. per cent consols aux noms conjoints de T. Baring et G. C. Glyn, écuyers.

La seule différence donc dans votre état est l'omission de la remise de £67,000 en bons faite à la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, conformément à votre lettre du 5 novembre 1853.

Nous vous transmettons le double de notre lettre du 17 courant.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,)

GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,

Receveur-général du Canada.

(Extrait.)

LONDRES, 5 janvier 1855.

MONSIEUR,—Relativement au double de notre lettre du 29 dernier, nous avons maintenant l'honneur de vous informer que nous avons émis les débentures suivantes du Canada en vertu d'ordres de la compagnie du grand tronc de chemins de fer, savoir :

9,530 à 9574 ; 45 bons de £100 chaque ; ensemble £4,500.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général, etc., etc., Québec.

(Copie.)

LONDRES, 13 janvier 1855.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que le secrétaire de la compagnie du grand tronc s'est adressé à nous pour nous représenter qu'il en résultera de graves inconvénients si l'on procède à l'émission des bons de la province accordés à la compagnie du chemin de fer de Québec et Richmond, par le fait que ces bons sont tous pour la somme de cent louis chaque ; et le secrétaire a donc été chargé de demander à en changer pour le montant de £50,000 contre des bons provinciaux d'un montant plus élevé à même le montant placé à notre disposition par le gouvernement du Canada ; cet échange ne devant nullement intervenir dans les conditions attachées à l'émission des bons en question, et dans les circonstances nous avons consenti à cette proposition qui aura sans doute aussi votre approbation.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général, etc., etc., Québec.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 27 janvier 1854.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire le 19 du courant, suivant double ci-joint ; depuis je n'ai été favorisé d'aucune lettre à laquelle j'aie eu à répondre.

J'ai maintenant l'honneur de vous informer qu'en vertu de l'autorité d'un ordre en conseil du 15 et du 26 courant, je suis chargé de remettre à même le produit des bons possédés par vous et par MM. Barings pour les besoins de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, la somme de quatre cent quatre-vingt dix-huit mille sept cent soixante-huit louis seize chelins (£498,768 16s⁹ sterling) et j'ai donc à prier vos deux maisons conjointement de remettre le dit montant à la compagnie du grand tronc de chemin de fer, à la condition expresse cependant que la somme de trente mille louis sterling en soit employée au paiement d'une traite pour ce montant donnée par la compagnie du grand tronc de chemin de fer, en faveur de F. F. Gzowski et Cie., ainsi que convenu par le bureau des directeurs en Canada à sa dernière assemblée en cette cité.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) **E. P. TACHE,**
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie., banquiers, Londres.

LONDRES, 16 février 1855.

MONSIEUR,—Nous prenons la liberté d'accuser réception de vos lettres du 10 et du 27 janvier, la première accusant réception de notre lettre du 29 décembre, et la dernière demandant, en vertu d'un ordre en conseil du 26 ultimo, la remise par MM. Barings et nous, de la somme de £498,768 10s. des fonds de la province pour les besoins de la compagnie du grand tronc de chemin de fer.

Nous avons en conséquence à vous informer que le montant a été remis conformément à vos instructions et que vos autres instructions auront toute notre attention.

Nous ajouterons cependant pour plus de régularité que jointe à la remise, la balance des bons pour lesquels les agents de la province sont responsables est de £435,231 4s.

Nous prenons la liberté de vous informer que les MM. Barings et nous-mêmes, sentant qu'il est nécessaire d'éviter de créer aucune gêne sur le marché monétaire par une vente forcée des bons de la province, avons pris des engagements pour les premiers £100,000 de la répartition d'Ontario, Simcoe et Huron, à 104 moins la commission, mais sauf le droit de courtage ; il a été nécessaire de prendre cette mesure non seulement en conséquence du montant des bons récemment vendus pour d'autres compagnies de chemin de fer mais encore en conséquence de celles qui ont été jetées sur les marchés par les porteurs d'actions du grand tronc et nous nous proposons de retenir les seconds £100,000 jusqu'à la fin du mois prochain.

Demain les deniers seront portés au crédit de la province, moins la commission, et les MM. Barings et nous-mêmes paierons alors à la banque du Haut-Canada la somme de £50,000 sterling chaque, conformément à vos instructions du 21 décembre dernier.

Nous transmettons le double de notre lettre par la malle du 2 du courant.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,)

GLYN, MILLS ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 27 janvier 1855.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 12 du courant, et le double vous en a depuis été transmis à votre adresse. J'ai maintenant à accuser réception de vos deux lettres du 29 décembre et du 5 du courant, en main toutes deux le 25 courant.

Quant à la première, je me contenterai de vous renvoyer en réponse à ma communication du 31 dernier—le contenu de la dernière a été dûment noté.

J'ai maintenant l'honneur de vous informer qu'en vertu de l'autorité d'un ordre en conseil du 25 et 26 courant je suis autorisé à remettre du produit des bons possédés par vous et les MM. Glyn et Cie., pour les besoins de la compagnie du grand tronc de chemin de fer du Canada, la somme de £498,768 16s. sterling, et j'ai donc à prier vos deux maisons conjointement de vouloir bien remettre le dit montant à la compagnie du grand tronc de chemin de fer, à la condition expresse cependant que la somme de £30,000 sterling sera employée à faire honneur aux traites tirées pour ce montant en faveur de C. S. Gzowski et

Cie., par la compagnie du grand tronc de chemin de fer, tel que convenu par le bureau des directeurs du Canada à sa dernière assemblée dans cette cité.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
Receveur-général.

Baring, Frères et Cie.,
Etc., etc., etc., Londres.

(Extrait.)

LONDRES, 16 février 1855.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 27 janvier, et notons que MM. Glyn et Cie et nous-mêmes sommes maintenant libres de remettre une autre somme de £498,768 16s. à la compagnie du grand tronc de chemin de fer—ce que nous avons fait en conséquence ; ainsi le montant maintenant remis sera de £1,376,268 16s., laissant environ £435,231 4s., pour lesquels les agents de la province sont encore responsables envers le gouvernement du Canada, consistant en,

£204,300 — sur la série A.
230,931 4s. — sur la série B.

La compagnie du grand tronc de chemin de fer a émis des ordres sur nous et MM. Glyn et Cie., pour la remise des débentures du grand tronc jusqu'au 31 janvier dernier, pour le montant de..... £634,000
et la proportion à elle remise des bons du St. Laurent et de l'Atlantique £ 67,500

£701,500

Et pour couvrir le montant des débentures ainsi émises elle a payé entre les mains de Thomas Baring et Gorge Carr Glyn, écuyers, la somme de £12,500, qui depuis ont été remis à la compagnie.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)

LONDRES, 2 mars 1855.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons porté au débit du compte du gouvernement du Canada £6,060, étant pour dividende de 6 mois, dus le 1er du courant, sur £200,000 en débentures du Canada à 6 pour cent..... £6,000
Commission de 1 pour cent..... 60

Pour le 1er mars..... £6,060

Et d'un autre côté nous avons passé au crédit du même compte la somme de £6,060, reçue MM. Glyn et Cie., par ordre de la compagnie du grand tronc, ce dont nous vous prions de prendre note.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **BARING, FRERES ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général de sa majesté,
Etc., etc., etc., Québec.

(Copie.)—No. 40.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
QUEBEC, 23 février 1855.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 17 courant, suivant double ci-joint, et depuis j'ai à accuser réception de votre lettre du 2d du courant et en ai noté le contenu.

Vos explications touchant la manière dont ont été placés et remis les bons de la compagnie du grand tronc de chemin de fer sont très satisfaisantes et je suis maintenant parfaitement au fait de toute la transaction.

Le montant entier de bons transmis à votre maison et à celle de MM. Barings
était de £1,811,500 0 0 sterling.
Et les remises jusqu'à ce jour sont..... 1,376,268 16 0 “

Balance restant à remettre..... £ 435,231 4 0 sterling.
Je vous trans mets le double de ma dernière communication.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) **E. P. TACHE,**
Receveur-général.

MM. Glyn, Mills et Cie., banquiers,
Londres.

LONDRES, 16 mars 1855.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 23 février dernier en réponse à la nôtre du 2 dernier, et nous remarquons avec plaisir que notre état sur la manière dont ont été placés et remis les bons émis par la province, en faveur de la compagnie du grand tronc de chemin de fer, vous a paru très satisfaisant.

Nous pouvons remarquer cependant que dans votre récapitulation il y a une légère erreur de copiste, la balance des bons en la possession conjointe de notre maison et de celle des MM. Barings, est donnée par vous comme étant de £435,231 4s., la déduction du montant brut étant incorrecte.

Nous vous transmettons le double de notre lettre par la dernière malle.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) **GLYN, MILLS ET CIE.**

A l'honorable E. P. Taché,
Receveur-général du Canada,
Québec.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL,
 QUEBEC, 23 février 1855.

MESSIEURS,—J'ai eu le plaisir de vous écrire à la date du 17 du courant, et depuis à accuser réception de votre communication du 2 du courant et en ai dûment noté le contenu.

Vos explications sur la manière dont ont été placés et remis les bons de la compagnie du grand tronc de chemin de fer sont très satisfaisantes et me mettent tout-à-fait au fait de toute la transaction.

Le montant entier des bons transmis à votre maison et à celle de MM.

Glyn était de	£1,811,500	0	0	sterling.
Et les remises jusqu'à ce jour.....	1,376,268	16	0	"

Balance restant à remettre.....	£	435,231	4	0
---------------------------------	---	---------	---	---

Je vous transmets le double de ma dernière communication.

Et j'ai l'honneur d'être messieurs,
 Votre très-obéissant serviteur,

(Signé,) E. P. TACHE,
 Receveur-général.

MM. Baring, Frères et Cie.,
 Londres.

(Copie.)

LONDRES, 16 mars 1855.

MONSIEUR,—Nous vous transmettons ci-inclus le double de notre lettre du 2 du courant, et nous avons l'honneur d'accuser réception de vos lettres du 17 et 23 février, dont le contenu a toute notre attention, et nous sommes heureux de remarquer que nos explications touchant la manière dont ont été placés et remis les bons de la compagnie du grand tronc de chemin de fer sont satisfaisantes, la balance à remettre cependant étant de £435,231 4s. et non £435,131 4s. comme il est dit dans votre lettre du 23 février; et nous notons que vous nous transmettez prochainement £50,000 en débentures provinciales, applicables à la compagnie du grand tronc de chemin, et un montant semblable à MM. Glyn et Cie.

Le montant des débentures du Canada émises par la compagnie du grand tronc de chemin de fer jusqu'au 7 courant, est de £650,400, à part la partie du St. Laurent et de l'Atlantique, et pour couvrir le montant ainsi émis, ils ont transféré £16,400 au crédit des agents de la province du Canada, Thomas Baring et George Carr Glyn, écuyer.

Depuis notre lettre du 2 février, nous avons émis, sous les ordres de la compagnie du grand tronc de chemin de fer les débentures suivantes du Canada:

Nos 9,637 47 11 bons de £100 chaque, dont nous vous prions de prendre note.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
 Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,) BARING, FRERES ET CIE.

A l'honorable E. P. Taché,
 Receveur-général de sa majesté,
 Québec.